

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE



IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU GABON EN 2020

RAPPORT DE SUIVI N° 4

LIBREVILLE, NOVEMBRE 2020



DIRECTION GENERALE
DE LA STATISTIQUE



SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES.....	2
INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1 : COMPORTEMENTS ET ACCES	4
1.1 GESTES BARRIERES	4
1.2 ACCES DES MENAGES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS.....	7
1.2.1 Accès aux produits essentiels	7
1.2.2 Accès aux médicaments	8
1.2.3 Accès aux soins	9
1.2.4 Accès à l'éducation	10
1.2.5 Accès aux services financiers.....	12
1.2.6 Accès aux équipements de protection individuelle et test de dépistage de la COVID-19	12
CHAPITRE 2 : EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES.....	16
2.1 IMPACT SUR L'EMPLOI	16
2.2 LES PERTES D'EMPLOI.....	20
2.3 REVENUS DES MENAGES	22
CHAPITRE 3 : SECURITE ALIMENTAIRE, PREOCCUPATIONS, OPINIONS, CHOCS SUBIS ET AIDES RECUES PAR LES MENAGES	24
3.1 ECHELLE DE MESURE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE	24
3.2 PREOCCUPATIONS DES MENAGES DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19.....	25
3.3 Opinions des ménages sur les restrictions des libertés due à la COVID-19	26
3.4 CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES ET LES STRATEGIES DE SURVIE.....	28
3.5 APPUI DES POUVOIRS PUBLICS	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE 4 : VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	30
4.1 CONNAISSANCE DES VBG	30
4.2 VICTIMES DES VBG	30
4.3 INFORMATIONS DE BASE RELATIVES AUX VBG CONNUES PAR LES MENAGES.....	31
CONCLUSION	40
ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT ET DE COLLECTE	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition (%) des ménages selon le respect des gestes barrières pour lutter contre la pandémie de la COVID-19 entre les vagues de mai, juin et octobre 2020	4
Graphique 2 : Répartition (%) des ménages par strate selon le respect des gestes barrières pour lutter contre la pandémie de la COVID-19.....	5
Graphique 3 : Répartition des ménages (%) par strate selon la fréquence du lavage des mains depuis la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19	5
Graphique 4 : Répartition des ménages (%) par strate selon la fréquence du port du masque depuis la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19	6
Graphique 5 : Répartition des ménages (%) n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires entre le mois de mai et octobre 2020.....	7
Graphique 6 : Répartition des ménages (%) par strate n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires durant le mois d'octobre 2020	8
Graphique 7 : Proportion des ménages (%) n'ayant pas pu acheter des médicaments par lieu de résidence	8
Graphique 8 : Proportion des ménages (%) ayant eu besoin et accédé aux soins médicaux par lieu de résidence	9
Graphique 9 : Proportion des ménages (%) ayant des enfants qui ne pratiquent aucune activité d'éducation ou d'apprentissage au cours du mois d'Octobre.....	10
Graphique 10 : Pourcentage des ménages (%) ayant exprimé le besoin et ayant eu accès aux services financiers	12
Graphique 11 : Répartition des ménages (%) ayant eu accès aux gels hydro-alcooliques et gants de protection	13
Graphique 12 : Répartition des ménages (%) ayant selon la raison de non accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants	13
Graphique 13 : Répartition des ménages (%) ayant eu accès aux bavettes	14
Graphique 14 : Répartition des répondants (%) ayant eu accès au test et raisons de non accès	15
Graphique 15 : Répartition des répondants (%) selon la raisons de non accès au test.....	15
Graphique 14 : Répartition des personnes ayant un emploi selon le mode de travail pratiqué au cours des 7 derniers jours (en %)	16
Graphique 15 : Répartition des personnes ayant un emploi selon l'évolution de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours (en %)	16
Graphique 16 : Répartition des personnes ayant un emploi selon la raison de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours (en %).....	17
Graphique 17 : Répartition des personnes ayant un emploi selon les autres raisons (en dehors de celles liées à la COVID-19) de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours (en %)	17
Graphique 18 : Répartition des personnes ayant un emploi selon leur mode de paiement au cours des 7 premiers jours (en %)	18
Graphique 19 : Pertes d'emplois par branches d'activité au cours de la seconde vague	21
Graphique 22 : Pourcentage des ménages ayant cité une source de revenu comme part de leur revenu total par zone de résidence	22
Graphique 23 : Evolution (%) du revenu total des ménages par strate	23
Graphique 24 : Evolution (%) des revenus par source	23
Graphique 25 : Evaluation de l'insécurité alimentaire dans les ménages entre juillet et septembre 2020	24
Graphique 26 : Evaluation de l'insécurité alimentaire dans les ménages par strate.....	25
Graphique 32 : Proportion des ménages selon les types de choc vécus	28
Graphique 33 : Pourcentage des ménages touchés par les principaux chocs selon les stratégies pour faire face aux chocs	29
Graphique 34 : Proportion des ménages (%) selon le type d'aide reçue	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 35 : Part de l'aide reçue du Gouvernement selon le type d'aide	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 35 : Proportion des ménages connaissant les VBG.....	30
Graphique 36 : Proportion des personnes victimes d'une VBG depuis la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19.....	30
Graphique 38 : Répartition (%) des victimes des VGB selon le sexe entre les mois de juin et octobre 2020	31
Graphique 40 : Sexe des auteurs des VBG.....	34
Graphique 41 : Répartition (%) des VGB selon le lieu de survenance entre les mois de juin et octobre 2020	34
Graphique 42 : Répartition (%) des victimes des VBG ayant sollicité une intervention entre les mois de juin et octobre 2020.....	36
Graphique 43 : Répartition (%) des victimes selon l'intervention sollicitée entre les mois de juin et octobre 2020.....	38
Graphique 44 : Répartition (%) des victimes selon les principales raisons pour ne pas rechercher de l'aide entre les mois de juin et octobre 2020	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 44 : Répartition (%) des victimes selon les principales raisons pour ne pas rechercher de l'aide entre les mois de juin et octobre 2020	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

Le présent rapport est consacré aux résultats de la quatrième vague d'une enquête à haute fréquence auprès des ménages que la Direction Générale de la Statistique conduit pour évaluer et suivre l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les conditions de vie de la population. Ces séries d'enquêtes aident ainsi les décideurs à identifier les mesures idoines permettant d'apporter des réponses aux défis posés par la pandémie et d'en évaluer l'efficacité.

La première vague de l'enquête, conduite au mois de mai 2020, a mesuré le niveau d'information et de connaissance des ménages sur la pandémie, les réactions comportementales des ménages dans cette crise en évolution, l'accès aux biens essentiels, l'emploi et les revenus. Elle a également évalué la sécurité alimentaire, les chocs subis et les transferts reçus.

Cette quatrième vague conduite en novembre 2020, évalue, comme les trois premières vagues suivies de mai à septembre 2020, le sens dans lequel ont évolué les indicateurs d'impact, notamment les aspects comportementaux des ménages, l'accès aux biens essentiels. Cette vague a aussi évalué l'accès aux soins et aux services de santé, les conditions de travail des membres des ménages ayant un emploi, les pertes d'emploi dans les ménages, les ménages en insécurité alimentaire, les pertes de revenu. Enfin, l'enquête a aussi saisi les préoccupations et les opinions des ménages sur les restrictions des libertés ainsi que les violences basées sur le genre dans les ménages en cette situation de crise sanitaire liée à la COVID-19.

Cette quatrième vague de l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2050 ménages ayant un numéro de téléphone contre 2646 ménages en septembre, 2150 ménages en juillet 2020 et 1630 ménages en mai 2020). Les résultats sont représentatifs au niveau de cinq strates, à savoir, Libreville, Port-Gentil, Franceville, Autre urbain et le milieu rural.

CHAPITRE 1 : COMPORTEMENTS ET ACCES

1.1 GESTES BARRIERES

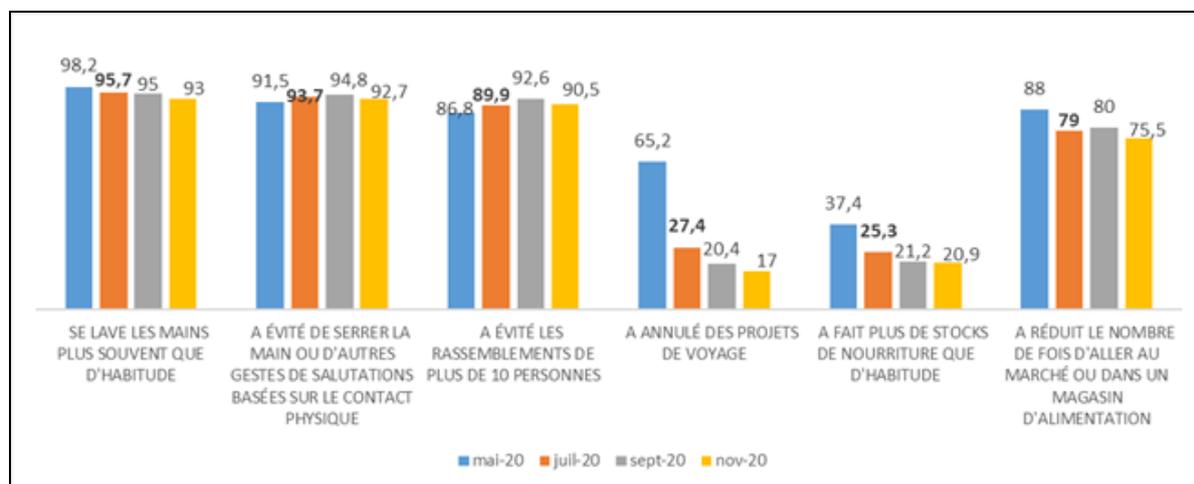
- **Respect des gestes barrières**

Plus de neuf ménages sur dix continuent d'appliquer les gestes barrières de lutte contre le corona virus

Dans l'ensemble, les gestes barrières sont bien respectées entre mai et novembre 2020. Ainsi, la proportion de ménages qui se lavent les mains comme d'habitude continue à baisser selon les périodes d'enquête : il est de 93,0% en novembre 2020 alors qu'il était de 95,0% en septembre, de 95,7% en juillet et de 98,2% en mai 2020. Par contre, la proportion des ménages ayant évité de serrer la main ou d'utiliser tout mode de salutation basée sur le contact physique a augmenté entre mai et septembre 2020 passant de 91,5% en mai à 93,7% en juillet pour atteindre 94,8% en septembre 2020 alors qu'elle est redescendue à 92,7% en novembre 2020. C'est la même tendance au niveau des ménages ayant évité les rassemblements de plus de dix personnes dont les proportions ont commencé à augmenter entre mai et septembre 2020 (passant de 86,8% en mai à 89,9% en juillet et à 92,6% en septembre 2020) avant de replier pour atteindre 90,5% en novembre 2020

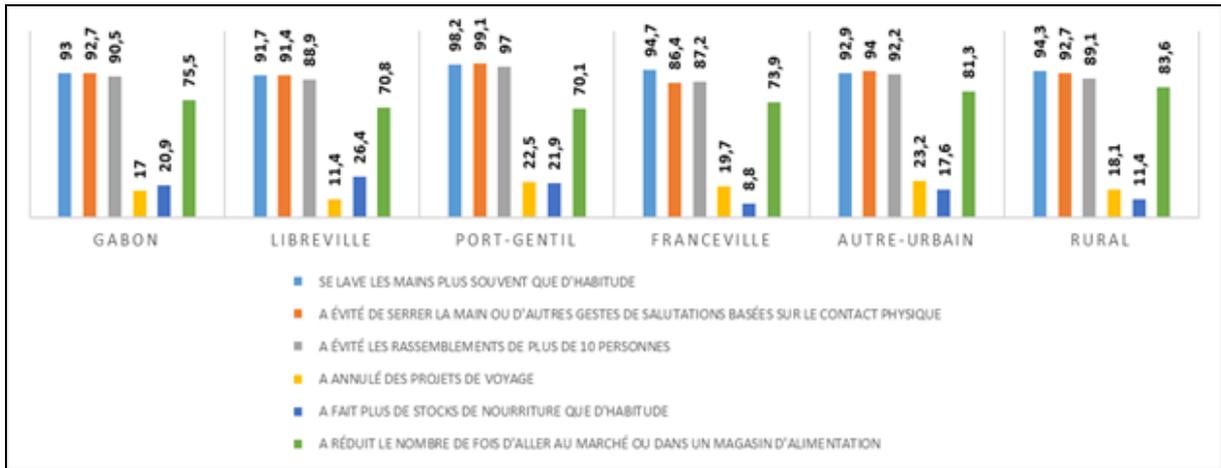
Parallèlement au respect des gestes barrières, les ménages relâchent progressivement les comportements induits par les mesures mises en place pour lutter contre la COVID-19. La proportion des ménages ayant annulé les projets de voyage a considérablement baissé d'une période à l'autre : elle est de 17,0% en novembre 2020 alors qu'elle se situait à 10,4% en septembre, à 27,4% en juillet et à 37,4% en mai 2020. Cependant, la proportion des ménages qui ont réduit la fréquentation des marchés et des magasins d'alimentation évolue en dents de scie entre mai et novembre 2020 : elle baisse de 4,5 points entre septembre (80,0%) et novembre (75,5%) et de 9 points entre juillet (79,0%) et mai 2020 (88,0%). Enfin, la proportion des ménages qui ont fait plus de stocks que d'habitude baisse continuellement de mai à novembre 2020 : d'un niveau de 37,4% en mai 2020, elle passe à 25,3% en juillet, à 21,2% en septembre pour atteindre 20,9% en novembre 2020.

Graphique 1 : Répartition (%) des ménages selon le respect des gestes barrières pour lutter contre la pandémie de la COVID-19 entre les vagues de mai, juillet, septembre et novembre 2020.



Dans l'ensemble, quelle que soit la strate considérée, en novembre 2020, se laver les mains plus souvent que d'habitude (93,0%), éviter de serrer la main ou d'utiliser tout mode de salutation basée sur le contact physique (92,7%) et éviter les rassemblements de plus de 10 personnes (90,5%) sont les gestes barrières les plus suivis par les ménages. Cette tendance nationale est observée au niveau des strates. Ainsi, plus de neuf ménages sur dix respectent bien ces trois mesures dans Autre urbain, à Port-Gentil, à Libreville et dans le milieu rural alors qu'il y a un léger relâchement à Franceville.

Graphique 2 : Répartition (%) des ménages par strate selon le respect des gestes barrières pour lutter contre la pandémie de la COVID-19

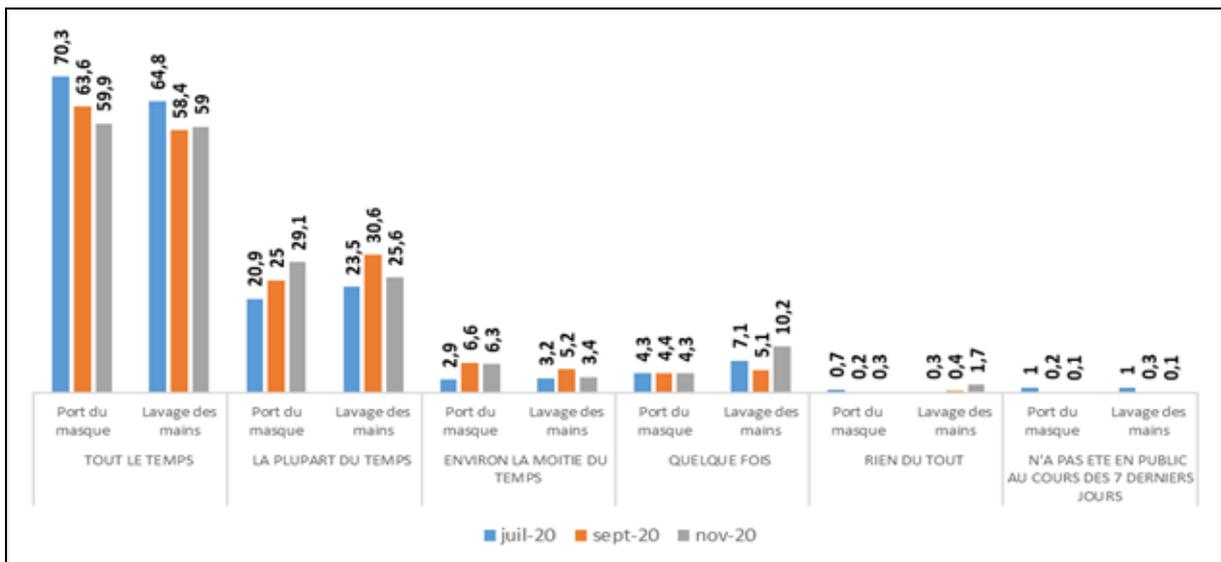


- **Fréquence du lavage des mains et du port du masque**

Près de six ménages sur dix ont adopté le lavage des mains et le port du masque tout le temps

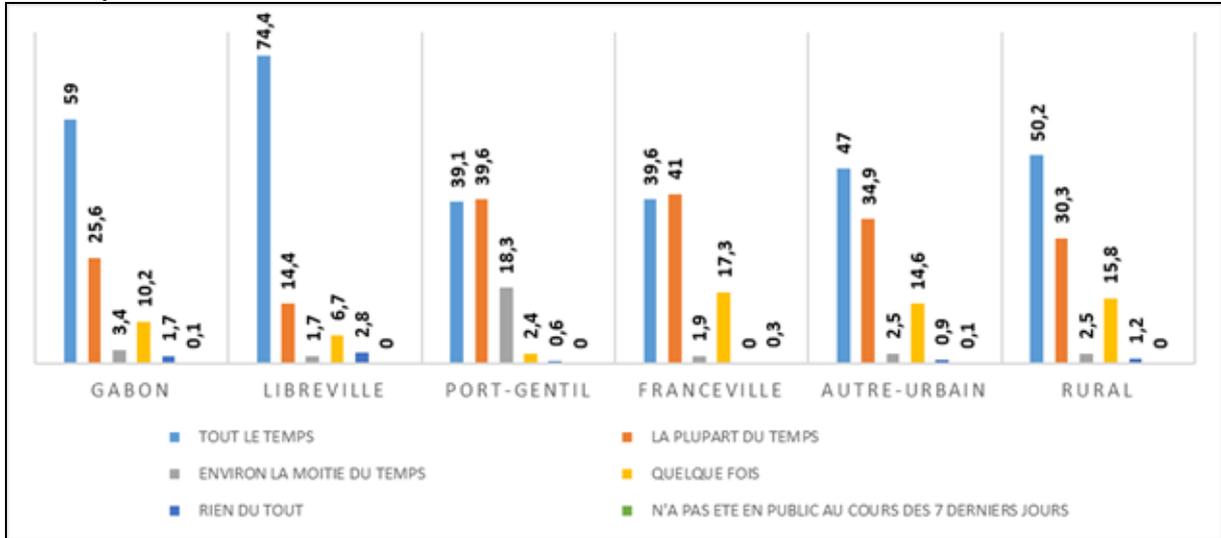
Concernant la fréquence des gestes barrières, au mois de novembre 2020, 59,0% des ménages pratiquent tout le temps le lavage des mains (contre 58,4% en septembre 2020) et 59,9% le port du masque (contre 63,6%). Par contre, un ménage sur quatre se lave les mains (25,6% en novembre contre 30,6% en septembre 2020) et porte le masque la plupart du temps (29,1% en novembre contre 25,0% en novembre 2020). Il apparait également que la proportion des ménages dont les membres se lavent les mains (10,2%) et porte le masque (4,3%) quelque fois est relativement faible. Cette tendance demeure la même quelle que soit la strate.

Graphique 3 : Répartition des ménages (%) par strate selon la fréquence du lavage des mains et le port du masque entre juillet, septembre et novembre 2020



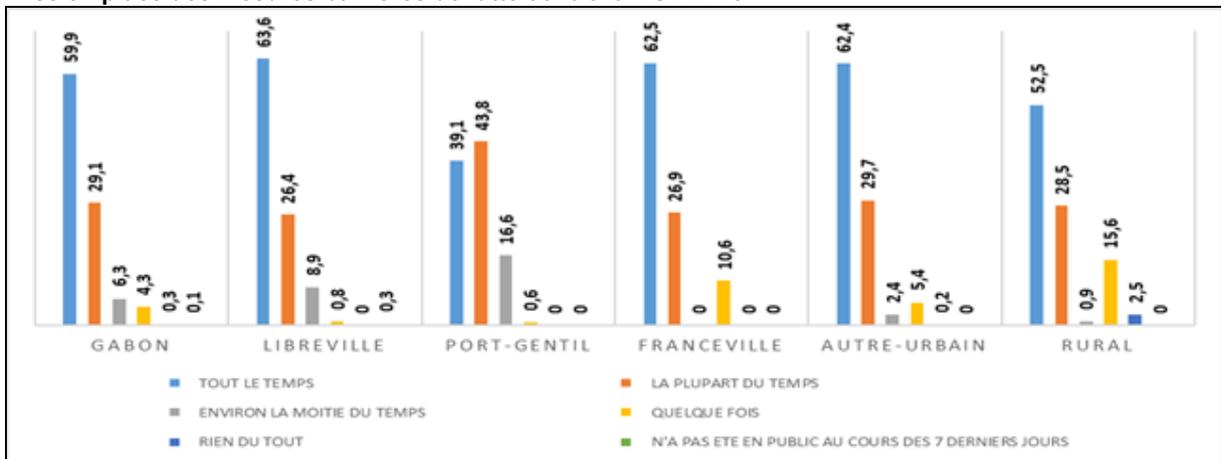
En effet, le lavage des mains tout le temps est plus fréquent à Libreville (74,4%), dans le milieu rural (50,2%) et dans Autre urbain (47,0%) qu'à Port-Gentil (39,1%) et à Franceville (39,6%). Cependant, la proportion des ménages qui se lavent les mains la plupart du temps est plus élevée à Franceville (41,0%) et à Port-Gentil (39,6%) en novembre 2020.

Graphique 4 : Répartition des ménages (%) par strate selon la fréquence du lavage des mains depuis la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19



Pour la fréquence du port de masque, la proportion des ménages qui le portent tout le temps est plus élevée en novembre 2020 à Libreville (63,6%), à Franceville (62,5%) et dans Autre urbain (62,4%) que dans le rural (52,5%) et à Port-Gentil (39,1%). Cependant ce sont les ménages de Port-Gentil qui portent plus le masque la plupart du temps.

Graphique 5 : Répartition des ménages (%) par strate selon la fréquence du port du masque depuis la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19



1.2 ACCES DES MENAGES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS

L'accès est un indicateur important de couverture. Il se décompose en :

- ✓ l'accès des ménages aux services essentiels, en particulier aux marchés, aux médicaments et aux établissements de santé, pendant la montée de COVID-19. Les principaux indicateurs d'accès au marché comprennent la capacité des ménages à acheter des médicaments et divers aliments de base ;
- ✓ l'accès aux équipements de protection individuelle et test de dépistage de Covid-19
- ✓ l'accès aux établissements de santé, à savoir les besoins du ménage en soins médicaux, les défis auxquels le ménage peut être confronté pour accéder aux établissements de santé et financiers ;
- ✓ l'accès aux activités d'éducation ou d'apprentissage des enfants pendant la période de confinement ;
- ✓ l'accès aux services financiers.

1.2.1 Accès aux produits alimentaires essentiels

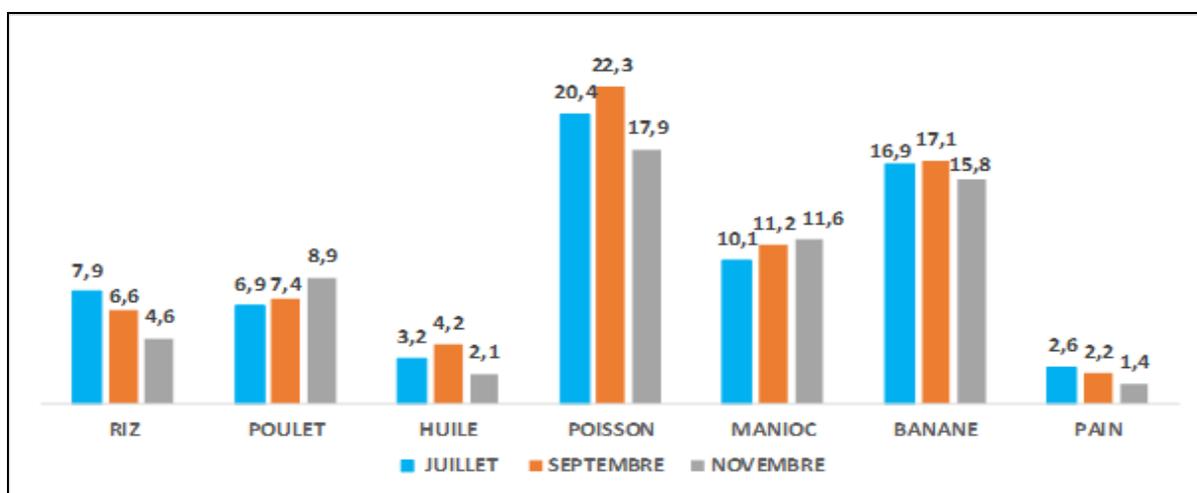
En novembre 2020, pour plus de quatre ménages sur dix de Port-Gentil, la banane, le manioc et le poisson sont les produits alimentaires les moins accessibles.

Malgré l'ouverture généralisée des points de vente des marchandises au Gabon, la plupart des ménages n'arrivent toujours pas à se procurer de certains biens alimentaires essentiels sur la période allant de juillet à novembre 2020, notamment le poisson, la banane, le manioc. En effet, la proportion des ménages n'ayant pas pu acheter les aliments de base a baissé entre juillet et novembre 2020.

Concernant le poisson, la situation des ménages de Port-Gentil bien que toujours préoccupante, a connu une baisse. En effet, 17,9% des ménages de Port-Gentil n'ont pas pu acheter du poisson en novembre 2020 contre 22,3% en septembre 2020 et 20,4% en juillet 2020, soit une baisse de 2,5 points entre juillet et novembre 2020. Il en est de même pour le cas de la banane. En effet, la proportion des ménages n'ayant pas pu acheter de la banane a légèrement baissé d'un point passant de 16,9% en juillet à 15,8% en novembre 2020. Pour le manioc, on observe également une tendance baissière en juillet et novembre 2020 (10,1% en juillet ; 11,2% en septembre et 11,6% en novembre 2020).

Il convient de noter que l'accès difficile des ménages de Port-Gentil à ces biens de luxe résulterait de l'enclavement de cette ville côtière qui ne communique avec les autres villes que par voie maritime ou aérienne. Ainsi, la suspension du transport (routier, maritime, aérien) qui permettait le transport de marchandises a considérablement limité les transactions commerciales entre les provinces et voire même avec l'extérieur.

Graphique 6 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires entre le mois de Juillet et septembre 2020



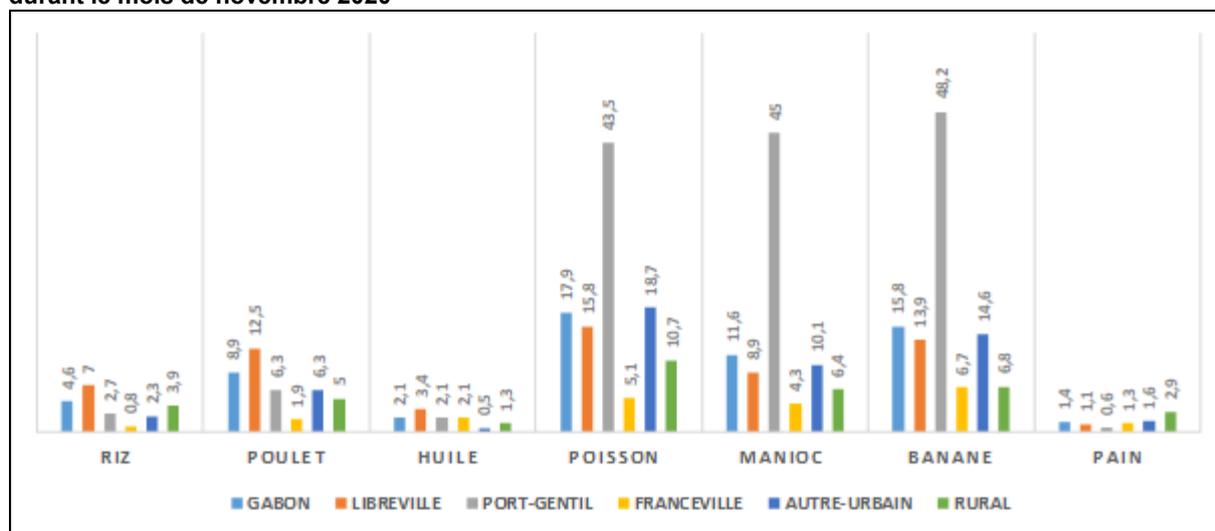
L'analyse par strate montre qu'en novembre 2020, c'est à Port-Gentil où les ménages ont eu plus du mal à se procurer du poisson, du manioc et de la banane. En effet, sur 17,9% des ménages n'ayant pas pu acheter du poisson, 43,5% se trouvent à Port-Gentil. Les ménages d'Autre-Urbain (18,7%) et ceux de Libreville (15,8%) ont aussi éprouvé les difficultés à avoir accès au poisson par rapport à ceux du milieu rural (10,7%) et de Franceville (5,1%). En dehors du poisson, 15,8% des ménages n'ont pas pu acheter de la banane. C'est également à Port-Gentil (48,2%) où les ménages ont eu plus du mal à se procurer de la banane. Les ménages d'Autre-Urbain (14,6%) et de Libreville (13,9%) ont connu les mêmes difficultés mais dans des proportions un peu plus faibles.

De même, le manioc se révèle aussi comme n'ayant pas été accessible à plusieurs ménages. En effet, plus de quatre ménages sur dix situés à Port-Gentil (45,0%) n'ont pas pu acheter du manioc au mois de novembre 2020 par rapport aux ménages des autres strates. A contrario, le pain, l'huile, le riz et le poulet restent les aliments les plus accessibles aux ménages presque dans toutes les strates.

Par ailleurs, les difficultés de se procurer du poulet et du riz sont plus ressenties par les ménages de Libreville, soit respectivement 12,5% et 7%.

L'augmentation des prix et le manque d'argent pour acheter les produits essentiels retenus sont les principales raisons du non accès évoquées par les ménages.

Graphique 7 : Répartition (%) des ménages par strate n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires durant le mois de novembre 2020



1.2.2 Accès aux médicaments

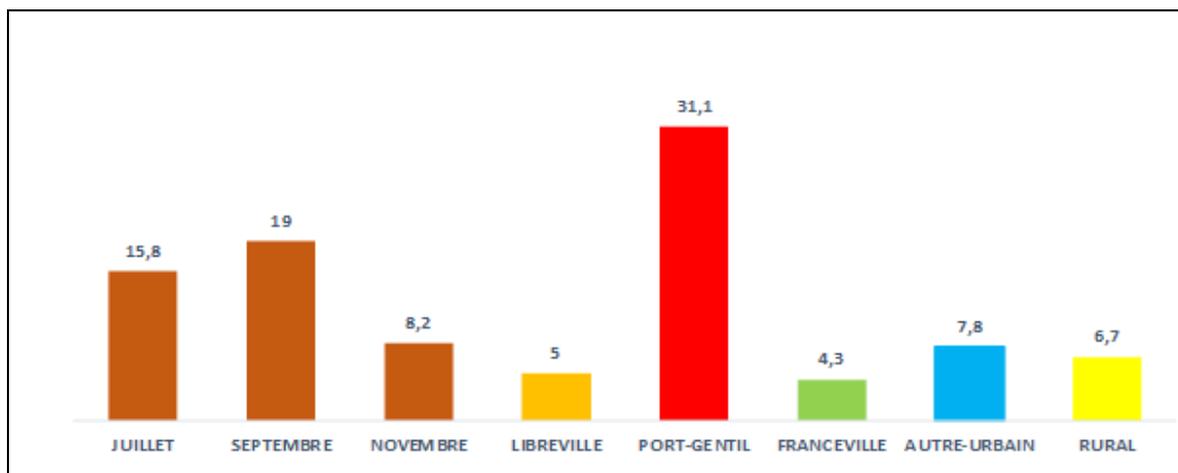
Un peu moins d'un ménage sur dix n'a pas pu acheter les médicaments au mois de novembre 2020 dont la majorité se trouve à Port-Gentil.

En novembre 2020, 8,2% de ménages ont eu du mal à acheter les médicaments. Cette proportion est en hausse de 4 points entre juillet et septembre 2020 et en baisse de 10,8 points entre septembre et novembre 2020. Elle passe de 15,8% en juillet 2020 à 19,0% en septembre 2020 et de 8,2% en novembre 2020.

La proportion des ménages n'ayant pas pu acheter les médicaments est plus élevée à Port-Gentil (31,1%) que dans Autre-Urbain (7,8%), en milieu rural (6,7%) et à Libreville (5%).

Les principales raisons qui ont poussé les ménages à ne pas pouvoir acheter les médicaments au mois de septembre 2020 sont : le manque d'argent et l'augmentation des prix des produits.

Graphique 8 : Proportion (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des médicaments par strate

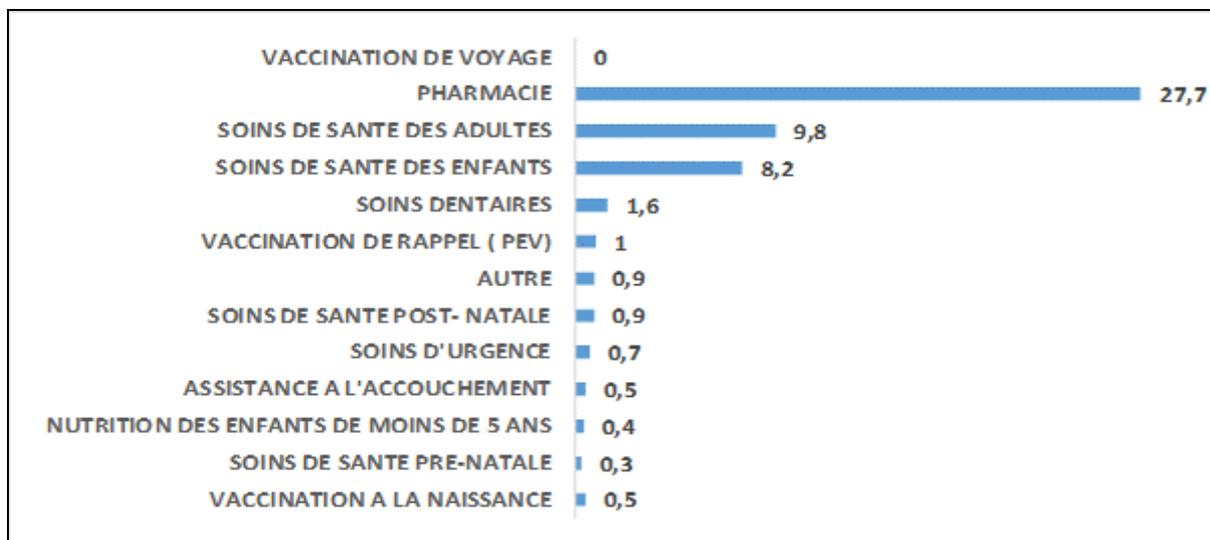


1.2.3 Accès aux soins

Parmi les membres des ménages ayant sollicité les services de santé, près de trois personnes sur dix n'ont pas été satisfaites pour les soins dentaires

En novembre 2020, les services de santé les plus demandés sont la pharmacie (27,7% des ménages), les soins de santé des adultes (9,8% des ménages), et les soins de santé des enfants (8,2% des ménages). Les autres services de santé ont été très faiblement sollicités. Cette tendance est également observée au niveau des strates.

Graphique 9 : Répartition (%) des ménages ayant sollicité les services de soins par strate

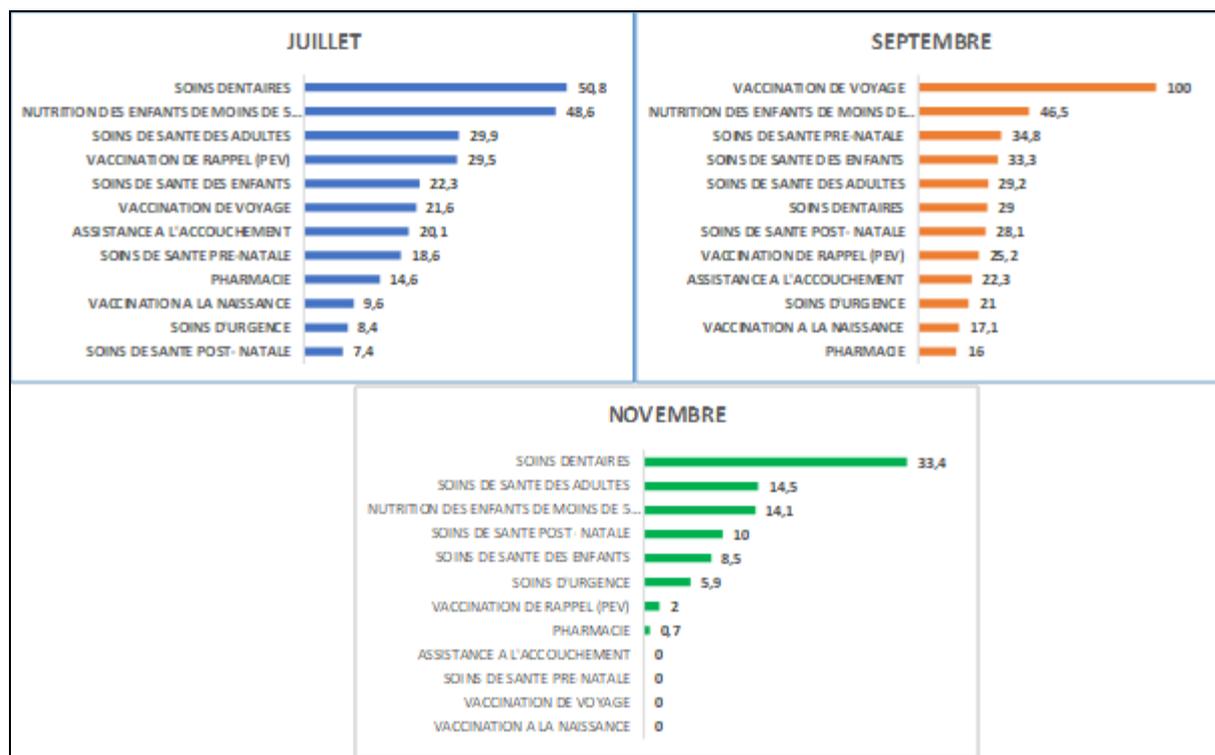


Quant à l'accès aux services de santé, 33,4% des personnes n'ont pas été satisfaites pour les soins dentaires (contre 29,0% en septembre et 50,8% en juillet 2020) ; 14,5% pour les soins de santé des adultes (contre 29,2% en septembre et 29,9% en juillet 2020) ; 14,1% pour la nutrition des enfants de moins de 5 ans (contre 46,5% en septembre 2020 et 48,6% en juillet 2020).

En effet, les besoins non satisfaits en matière de santé sont en hausse entre juillet et septembre 2020. Par contre, ils sont en baisse entre septembre et novembre 2020.

Malgré les besoins en matière des services de santé exprimés par les membres des ménages, une frange non négligeable de la population n'a pas pu y accéder.

Graphique 10 : Répartition (%) des membres des ménages dont les besoins de services de santé n'ont pas été satisfaits



1.2.4 Accès à l'éducation

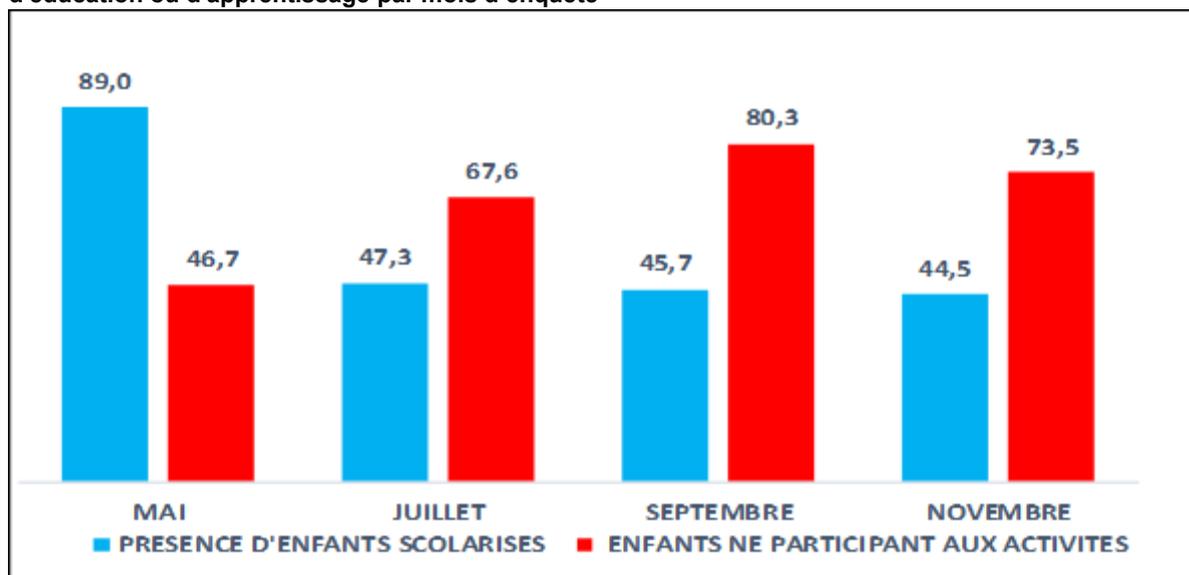
La proportion des ménages ayant des enfants à l'école qui ne participent pas aux activités éducatives ou d'apprentissage a augmenté de 26,8 points entre mai et novembre 2020.

Il en ressort qu'un peu plus de quatre ménages sur dix ont des enfants à l'école depuis le mois de mai 2020. Parmi eux, plus de sept enfants sur dix ne participent à aucune activité éducative ou d'apprentissage au cours du mois de novembre 2020.

La proportion des ménages dont les enfants n'ont pas participé aux activités éducatives a considérablement augmenté entre mai et novembre 2020, malgré le repli observé entre septembre 2020 et novembre 2020. Elle est passée de 46,7% en mai à 67,6% en juillet et à 80,3% en septembre avant de replier pour atteindre 73,6% en novembre 2020.

En outre, durant le mois de novembre 2020, parmi ces mêmes ménages, 96,0% d'enfants vivent à Port-Gentil ; 83,5% d'enfants appartiennent aux ménages ruraux, et 81,0% d'enfants se trouvent à Franceville et 79,2% sont dans Autre-Urbain.

Graphique 11 : Répartition (%) des ménages ayant des enfants à l'école qui ne pratiquent aucune activité d'éducation ou d'apprentissage par mois d'enquête

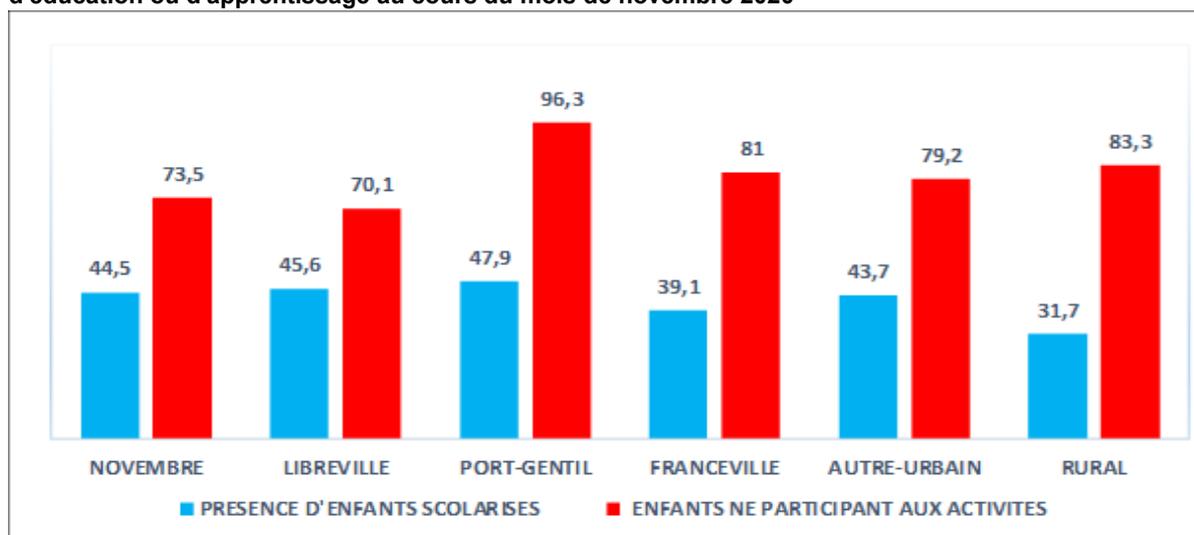


Même si le pourcentage d'enfants ne participant pas à des activités éducatives est important, il convient de noter qu'environ 26,5% des ménages ont des enfants qui ont participé aux activités d'éducation et d'apprentissage. Dans 77,2% des ménages, les enfants ont suivi les émissions de télévision éducatives dont 83,7% à Libreville, 58,0% dans Autre-Urbain, 39,3% à Franceville, 24,5% en milieu rural et 16,7% à Port-Gentil.

C'est seulement dans 11,9% des ménages où les enfants ont eu des séances de travail ou des réunions avec les enseignants pour terminer les travaux ou des exercices sur la leçon future. Ces proportions sont de 69,4% en milieu rural, 33,3% à Port-Gentil, 28,9% dans Autre-Urbain et 6,1% Libreville.

Pour ces activités d'éducation et d'apprentissage, les contacts des enfants avec leurs enseignants ont été établis essentiellement par téléphone (90,8%) et par WhatsApp (12,6%)

Graphique 12 : Répartition (%) des ménages ayant des enfants qui ne pratiquent aucune activité d'éducation ou d'apprentissage au cours du mois de novembre 2020



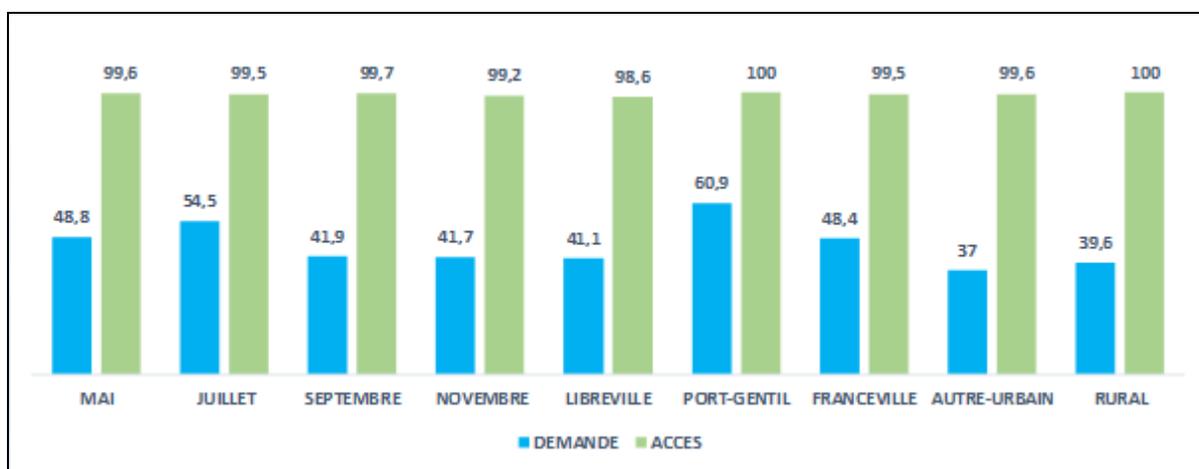
1.2.5 Accès aux services financiers

En novembre 2020, près de deux ménages sur quatre ont sollicité un service financier et la quasi-totalité en a bénéficié.

Malgré l'allègement de la durée longue de l'état d'urgence sanitaire, 41,7% des ménages ont exprimé le besoin de fréquenter un service financier au mois de novembre 2020 (Aller à la banque, à un bureau de microfinance, une agence de transfert d'argent ou à un distributeur de banque). Parmi ces ménages, 99,2% ont pu y accéder. Cette situation est aussi observée au niveau des strates.

De même, la demande de service a augmenté de 5,7 points entre mai et juillet 2020 et a baissé de 12,6 points entre juillet et septembre 2020. et elle est restée stable entre septembre et novembre 2020. Ainsi, elle est passée de 48,8% en mai à 54,5% en juillet 2020 et à 41,9% en septembre 2020 avant d'atteindre 41,7% en novembre 2020.

Graphique 13 : Répartition (%) des ménages ayant exprimé le besoin et ayant eu accès aux services financiers



1.2.6 Accès aux équipements de protection individuelle et test de dépistage COVID-19

Comme pour les mois précédents (juillet et septembre), les équipements de protection individuelle (EPI) saisis au cours du mois de novembre sont : le gel hydro-alcoolique, les gants et le masque ou bavette. Par ailleurs, L'on voudrait également savoir si les membres des ménages ont fait le test COVID-19.

1.2.6.1. Accès aux gels hydro-alcooliques et gants de protection puis raisons de non accès

En novembre 2020, moins de la moitié des ménages a eu accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection contre la COVID-19 en novembre 2020

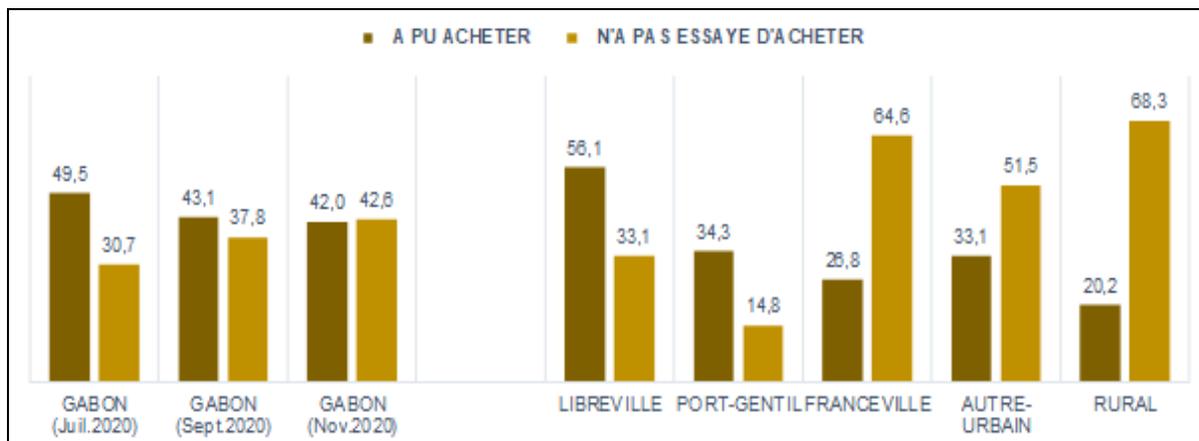
Dans l'ensemble, 42% des ménages ont eu accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection. Cependant, 42,6% n'ont pas ressenti le besoin de s'en procurer.

En observant l'évolution, l'on note que l'accès des ménages aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection a connu une baisse dans le temps. En effet, au mois de juillet 2020, l'accès est passé de près de la moitié (49,5%) à 43,1 % au mois de septembre 2020 ; la baisse s'est poursuivie, pour se situer à 42% en novembre 2020.

Par rapport au milieu de résidence, c'est en milieu rural que l'on constate l'accès le moins élevé : un ménage sur cinq a pu s'acheter des gels hydro-alcooliques et des gants. *A contrario*, Libreville, avec

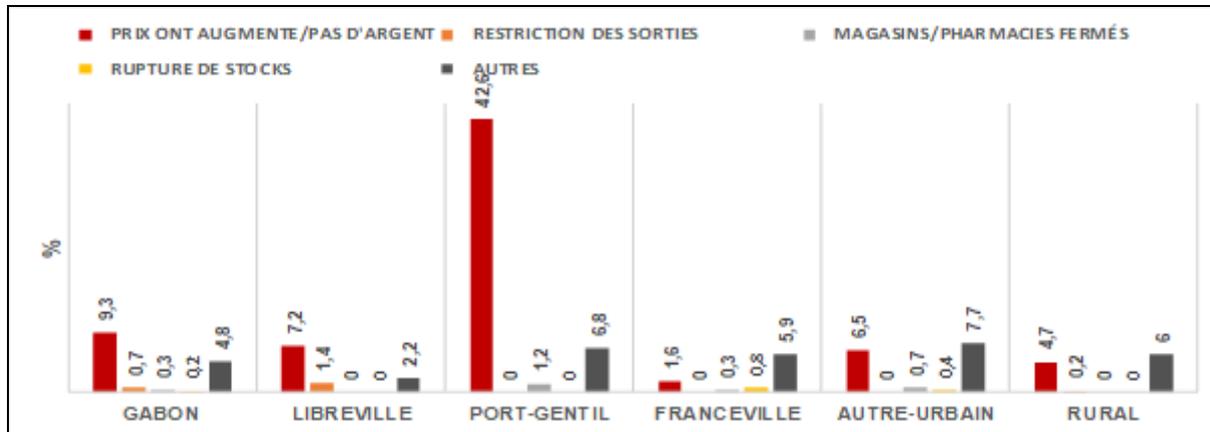
plus de la moitié des ménages (56,1%) ayant eu accès à ces deux types d'EPI, présente le niveau le plus élevé en termes d'accès.

Graphique 14 : Répartition des ménages (%) ayant eu accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection



Outre les ménages qui ont eu accès (42,0%) et ceux n'ayant pas eu besoin de se procurer ces EPI (42,6%), il apparaît que 15,3% des ménages ont eu des difficultés pour en obtenir. Les raisons citées par ces ménages comme obstacle à l'acquisition des gels et des gants sont, principalement, comme en septembre : l'augmentation des prix et le manque d'argent puis, d'autres raisons non spécifiées. C'est à Port-Gentil (42,6% des ménages) que l'on évoque le plus cette augmentation de prix et le manque d'argent.

Graphique 15 : Répartition (%) des ménages selon les raisons de non accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection



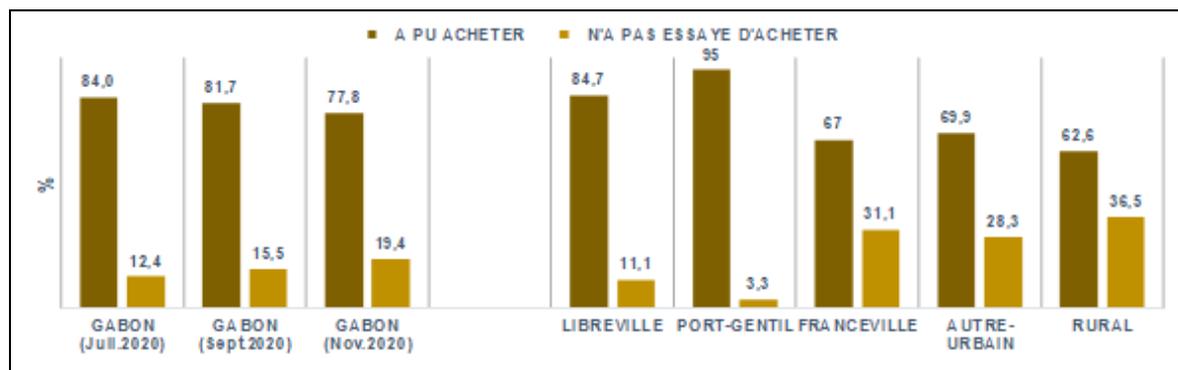
Les bavettes ou masques de protection ont également été comme autre EPI.

1.2.6.2. Accès aux masques ou bavettes de protection et raisons de non accès

Globalement, un peu moins de huit ménages sur dix ont eu accès aux masques ou bavettes de protection contre la COVID-19

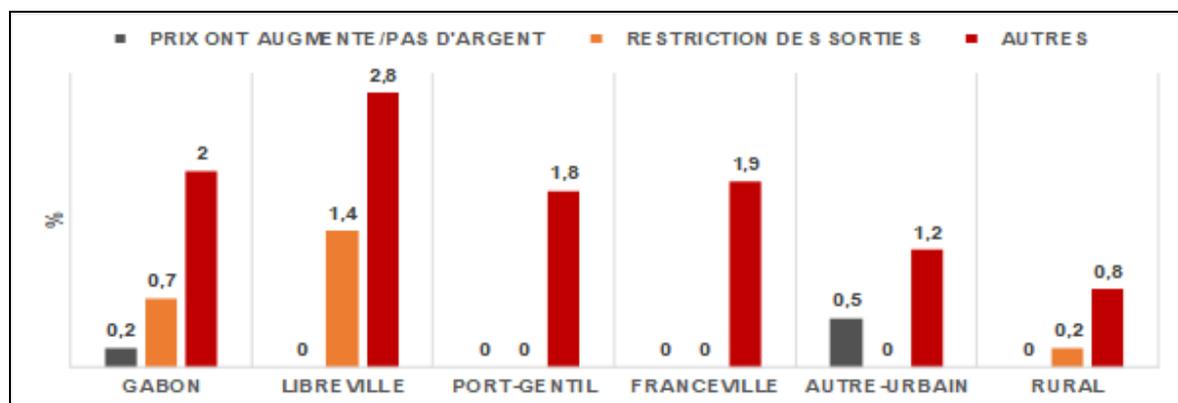
Entre les deux dernières périodes de collecte, dans l'ensemble, la situation par rapport à l'accès aux bavettes s'est légèrement dégradée : 84% des ménages avaient pu se procurer les bavettes de protection en juillet 2020, contre 82% en septembre. En novembre, la diminution se poursuit et atteint 77,8%. Cette baisse de l'accès s'observe sur quasiment toutes les strates, sauf à Port-Gentil (où on observe une tendance inverse, en s'améliorant : 76,7% de ménages en septembre, 95% en novembre).

Graphique 16 : Répartition (%) des ménages ayant eu accès aux masques ou bavettes de protection



La principale raison donnée par les ménages (qui ont tenté d'acquérir les masques) sur le non accès est (comme pour les gels hydro-alcooliques et les gants) l'augmentation des prix et le manque d'argent.

Graphique 17 : Répartition (%) des ménages selon les principales raisons de non accès aux bavettes de protection



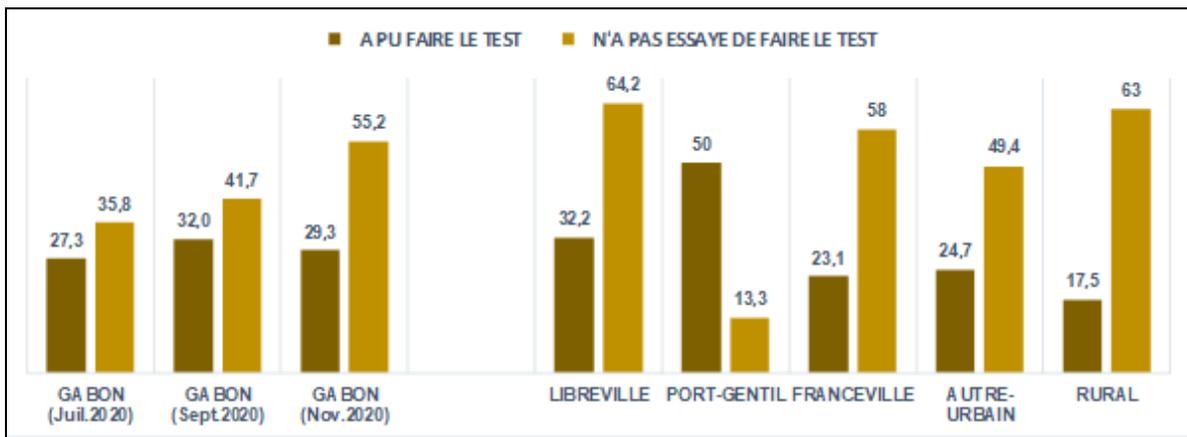
1.2.6.3. Accès au test de dépistage COVID-19 et raisons de non accès

Parallèlement aux EPI, il avait été demandé aux membres des ménages s'ils avaient subi le test de dépistage COVI-19 au cours des trente jours ayant précédé l'enquête.

Moins d'un ménage sur trois a pu faire le test de dépistage COVID-19 en novembre 2020

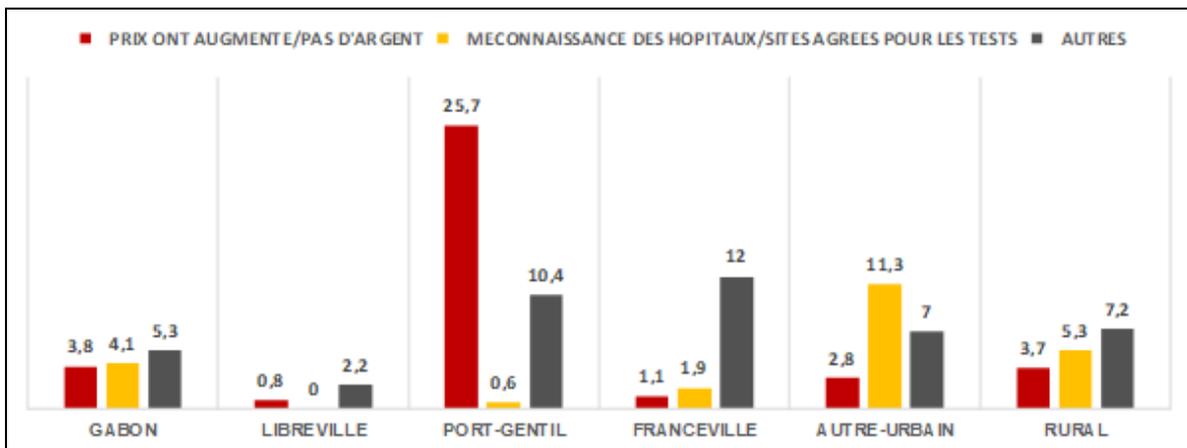
C'est dans 29,3% des ménages qu'on a pu se faire tester au COVID-19 au cours du mois de novembre 2020. Comparativement aux périodes précédentes, on note une relative stagnation : 32% des ménages au mois septembre et 27,3% en juillet. Par ailleurs, plus de la moitié des ménages (55,2%) n'a pas jugé utile de faire le test en ce mois de novembre 2020. L'on remarque une préoccupante hausse depuis juillet (35,8%), en passant par septembre (41,7%), des ménages qui « n'ont pas essayé de faire le test. Par rapport aux strates de résidence, c'est à Libreville (64,2%), le milieu rural (63%) et Franceville (58%) que l'on enregistre le nombre de ménages le plus élevé qui n'ont pas fait le test.

Graphique 18 : Répartition (%) des ménages ayant eu accès au test de dépistage et raisons de non accès



S'agissant des 13,2% des ménages n'ayant pas pu faire le test, les raisons essentiellement évoquées sont l'augmentation des prix et manque d'argent, particulièrement à Port-Gentil et la méconnaissance des lieux agréés pour le test, notamment dans Autre-Urbain. D'autres raisons non déterminées ont également été avancées.

Graphique 19 : Répartition (%) des ménages selon la raisons de non accès au test

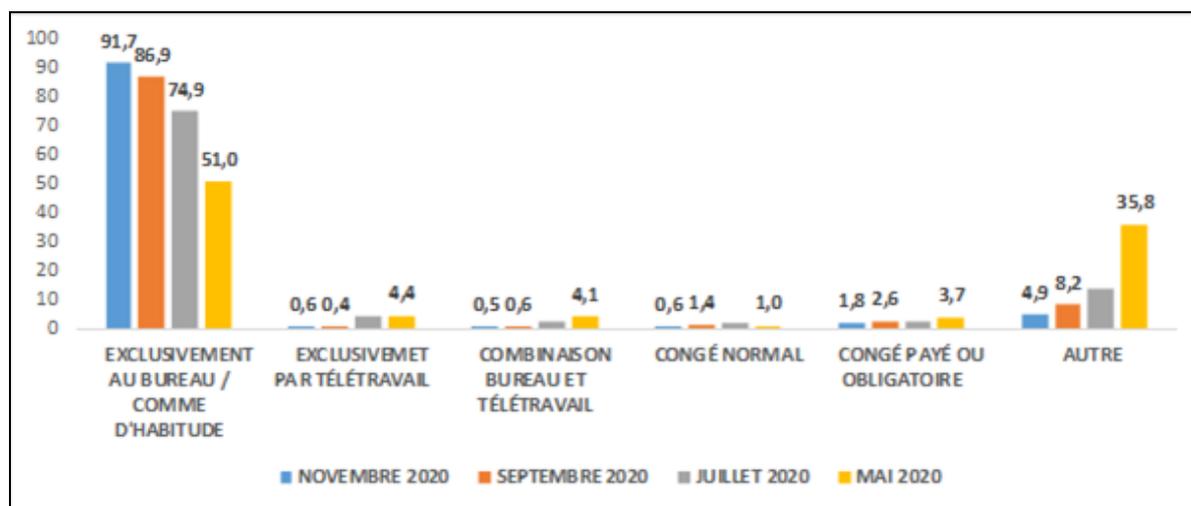


CHAPITRE 2 : EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES

2.1 IMPACT SUR L'EMPLOI

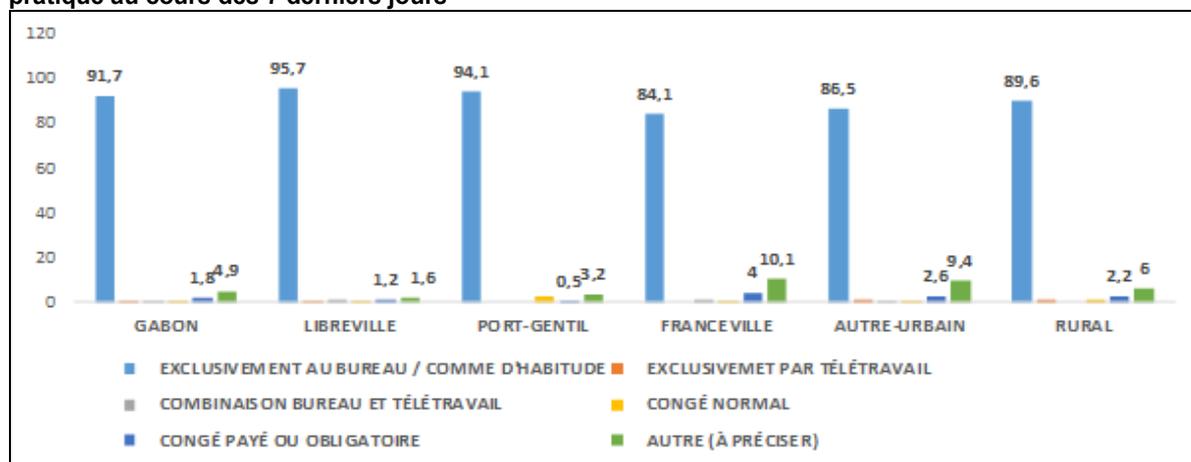
Les conditions de travail des membres des ménages à l'heure de la COVID-19 se sont considérablement améliorées entre mai et novembre 2020. La proportion des membres des ménages qui travaillent exclusivement au bureau va croissant de mai à novembre 2020. Dans l'ensemble, au mois de novembre 2020, neuf personnes sur dix des ménages (91,7%) travaillent exclusivement au bureau comme d'habitude alors qu'elles étaient 86,9% en septembre 2020 ; 74,9% en juillet 2020 et 51,1% en mai 2020.

Graphique 20 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon le mode de travail pratiqué au cours des 7 derniers jours



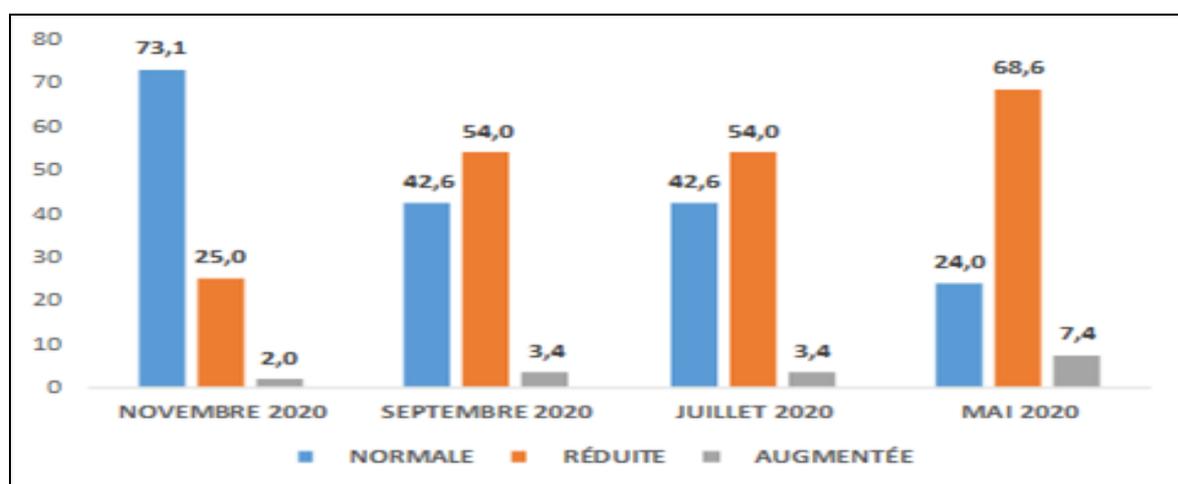
L'analyse par strate montre que la reprise du travail au bureau est effective dans l'ensemble du pays aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les personnes qui travaillent vont plus au bureau qu'elles ne pratiquent le télétravail ou la combinaison bureau/télétravail. La reprise du travail au bureau est plus manifeste à Libreville (95,7% d'employés en novembre 2020 ; 89,1% en septembre 2020 ; 78,9% en juillet et 46,5% en mai 2020) ; à Port-Gentil (94,1% en novembre 2020 ; 95,5% en septembre 2020 ; 80,9% en juillet 2020 ; 49,3% en mai 2020) et dans le rural (89,6% en novembre 2020 ; 73,6% en septembre 2020 ; 73,9% en mai 2020) qu'à Franceville (84,7% en novembre 2020 ; 72,3% en septembre 2020 ; 60,4% en juillet 2020 ; 44,0% en mai 2020) et dans Autre urbain (86,5% en novembre 2020 ; 87,1% en septembre 2020 ; 74,3% en juillet 2020 ; 56,3% en mai 2020).

Graphique 21 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par strate selon le mode de travail pratiqué au cours des 7 derniers jours



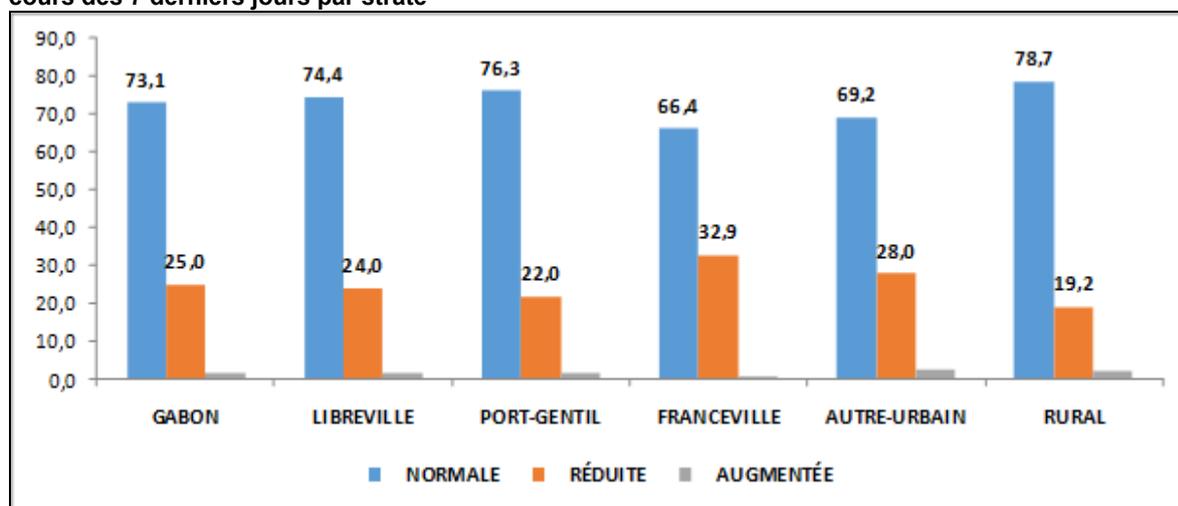
Dans l'ensemble, la reprise de l'horaire normal de travail s'établit progressivement depuis le mois de novembre 2020 alors que de mai à septembre 2020, les employés ont observé une réduction de leur horaire de travail à cause de la COVID-19. Ainsi, au cours des 7 derniers jours du mois de novembre 2020, sept personnes sur dix (73,1%) ont repris leur horaire normal de travail. Par contre, l'horaire de travail a été réduit pendant les mois de mai (68,6% des employés), de juillet (54,0% des employés) et de septembre (54,0% des employés).

Graphique 22 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon l'évolution de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours par période de l'enquête



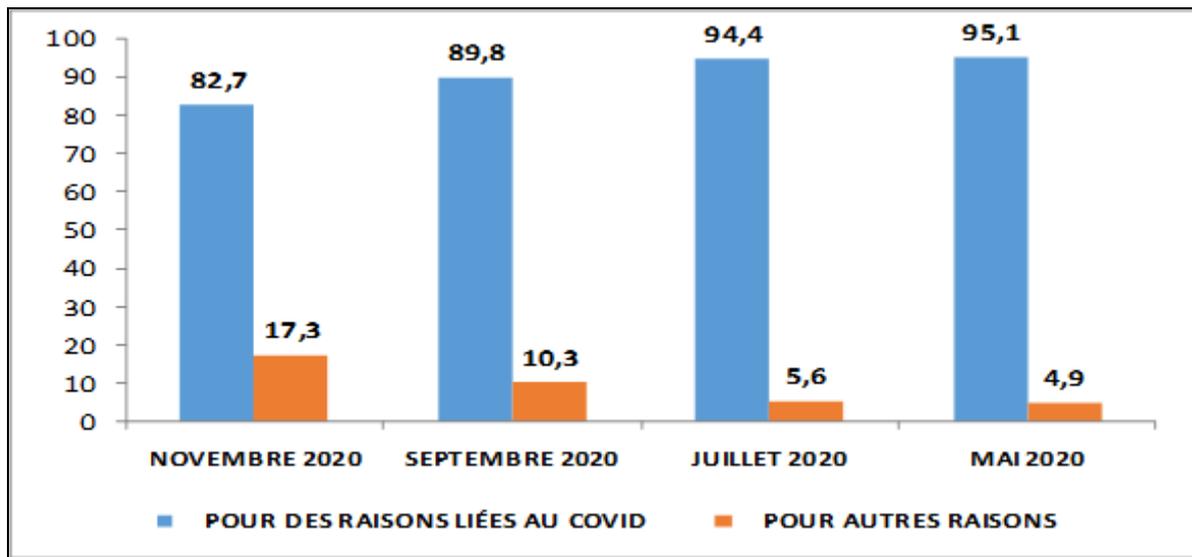
Au mois de novembre 2020, dans toutes les strates, la plupart des employés ont repris leur horaire normal de travail. Cette reprise est plus effective en milieu rural (78,7% d'employés), à Port-Gentil (76,3% d'employés) et à Libreville (74,4% d'employés) que dans Autre urbain (69,2% d'employés) et à Franceville (66,4% d'employés).

Graphique 23 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon l'évolution de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours par strate



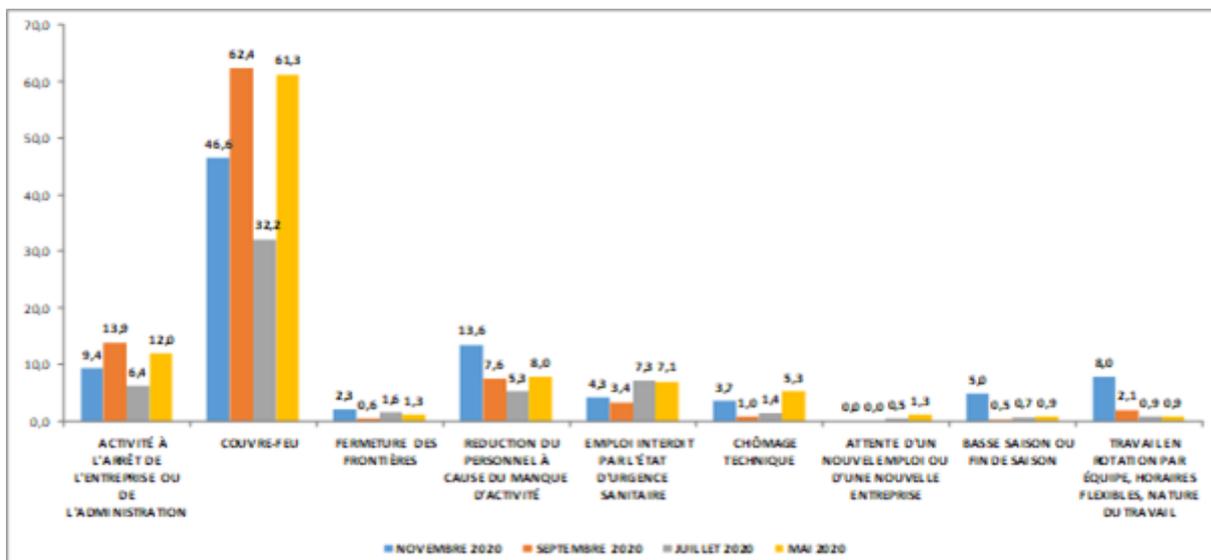
En effet, comme pour les autres mois d'enquête, au mois de novembre 2020, près de 82,7% des personnes ayant un emploi dans les ménages imputent le changement de leur horaire de travail à l'existence de la COVID-19 (82,7%) alors que 17,3% ont donné d'autres raisons. Ce pourcentage baisse continuellement entre mai 2020 et novembre 2020, soit 95,1% en mai 2020 ; 94,4% en juillet 2020 ; 89,8% en septembre 2020.

Graphique 24 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon la raison de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours



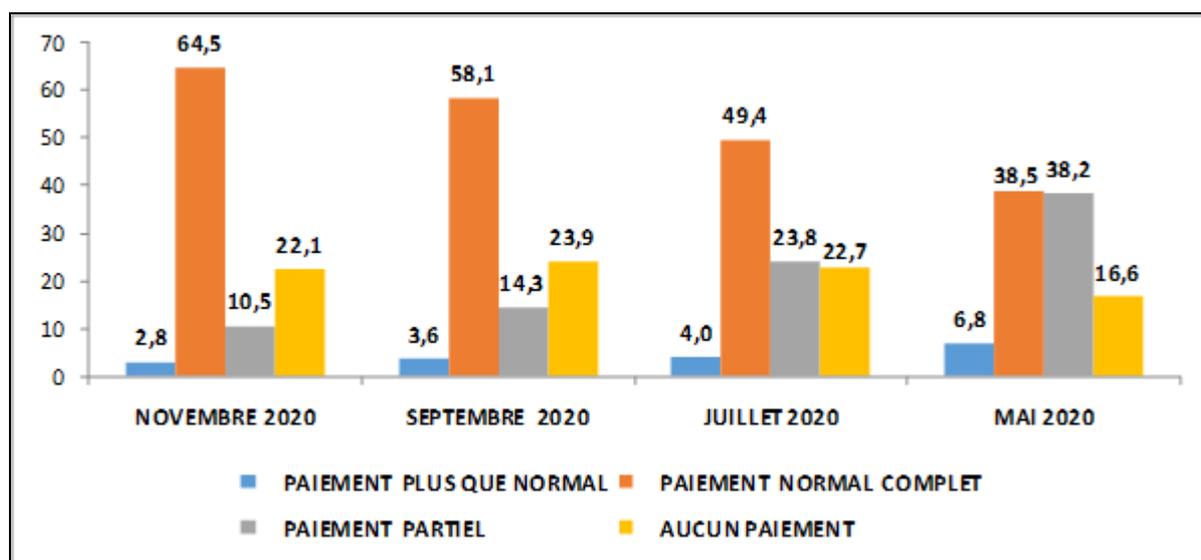
Quant aux autres raisons liées au changement de l'horaire de travail, au mois de novembre 2020, près de 46,6% des personnes ayant un emploi dans les ménages évoquent le couvre-feu alors que ce pourcentage était de 62,4% en septembre 2020 ; de 32,2% en juillet et de 61,3% en mai 2020. Toutefois, nul ne peut ignorer l'impact de la réduction du personnel pour baisse d'activité (13,3% en novembre 2020 contre 7,6% en septembre 2020 ; 5,3% en juillet et 8,0% en mai 2020). Il en est ainsi pour l'activité à l'arrêt de l'entreprise ou de l'administration (9,4% en novembre 2020 contre 13,9% en septembre 2020) et pour le travail en rotation (8,0% en novembre 2020 contre 2,1% en septembre 2020).

Graphique 25 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon les autres raisons (en dehors de celles liées à la COVID-19) de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours



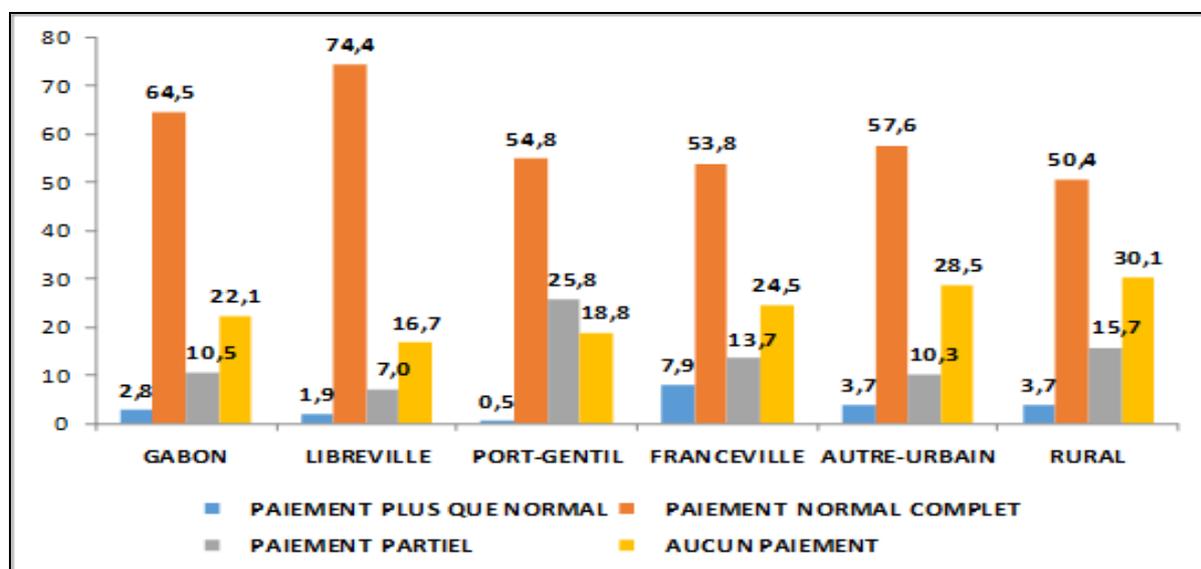
En cette période de COVID-19, de mai à novembre 2020, la proportion des personnes des ménages ayant un emploi qui bénéficient de leur paiement normal complet augmente continuellement, soit 38,5% en mai, 49,9% en juillet, 58,1% en septembre et 64,5% en novembre 2020. Ainsi, cette proportion est en hausse de 6,4 points entre septembre et novembre 2020. Toutefois, près de deux personnes sur dix ont bien travaillé mais elles n'ont eu aucun paiement, comme d'autres personnes ont eu un paiement partiel (soit une personne sur dix) quelle que soit la période de l'enquête.

Graphique 26 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par période de l'enquête selon leur mode de paiement au cours des 7 premiers jours



En effet, le mode de paiement normal complet est également observé au niveau des strates. Au cours des 7 derniers jours, les personnes des ménages ayant un emploi en novembre 2020 qui ont bénéficié d'un paiement normal complet sont davantage à Libreville (74,4%) et dans Autre urbain (57,6%) qu'à Port-Gentil (54,8%), à Franceville (53,8%) et dans le rural (50,4%).

Graphique 27 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par strate selon leur mode de paiement au cours des 7 premiers jours



2.2 LES PERTES D'EMPLOI

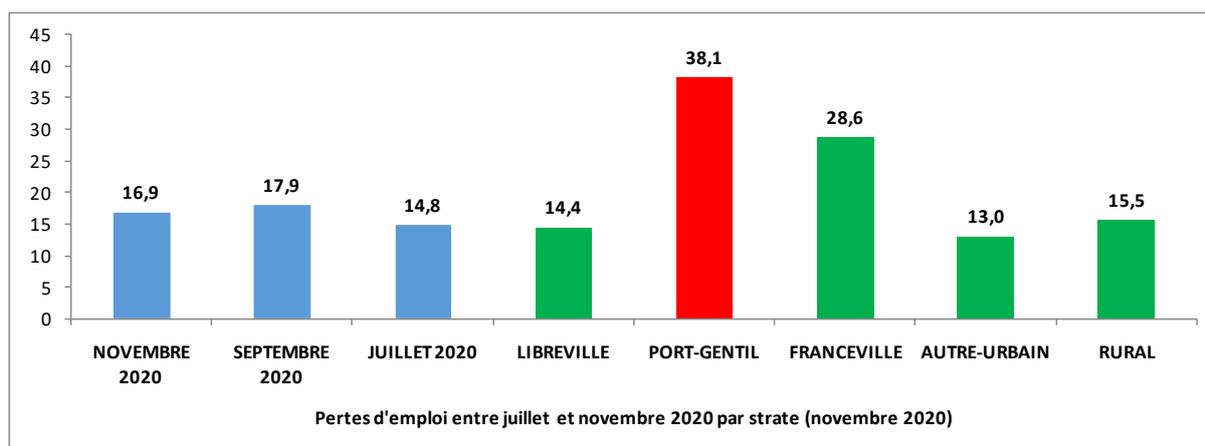
Les entreprises qui faisaient déjà face aux difficultés économiques n'ont pas résisté davantage aux impacts induits par la crise sanitaire dans les activités économiques. C'est dans ce cadre que plusieurs structures économiques ont fini par fermer leurs portes définitivement causant ainsi des pertes d'emploi au sein des ménages.

Au mois de novembre 2020, bien qu'ayant reculé d'un point par rapport au mois de septembre 2020, on enregistre 16,9% des pertes d'emplois (contre 17,9% en septembre 2020) dans l'ensemble du pays. En novembre 2020, le taux de perte d'emploi chez les hommes est de 9,7% et de 8,2% chez les femmes... Pour ce qui concerne les jeunes âgés de 15-29ans, la situation se dégrade de plus en plus, avec des pertes d'emploi qui atteignent 24,3% contre 16,3% en septembre 2020.

L'analyse par strate fait ressortir que Port-Gentil et Franceville sont les plus touchées avec respectivement 38,1% et 28,6% des pertes d'emploi au mois de novembre 2020, contre respectivement 34,8 et 22,1% au mois de septembre 2020. Cependant, dans le milieu rural, Libreville et Autre urbain, les pertes représentent respectivement 15,5% ; 14,4% et 13,0% au mois de novembre 2020. Par contre, en septembre 2020, en Zone rurale 21,7%, à Libreville 14,5% et enfin dans l'Autre Urbain 17,0%.

Cette situation s'expliquerait par des difficultés éprouvées par ces membres des ménages pour trouver, un quelconque type d'emploi, dans cette situation de crise sanitaire liée à la COVID-19.

Graphique 28 : Evolution des pertes d'emploi par mois d'enquête et par strate (en novembre 2020)

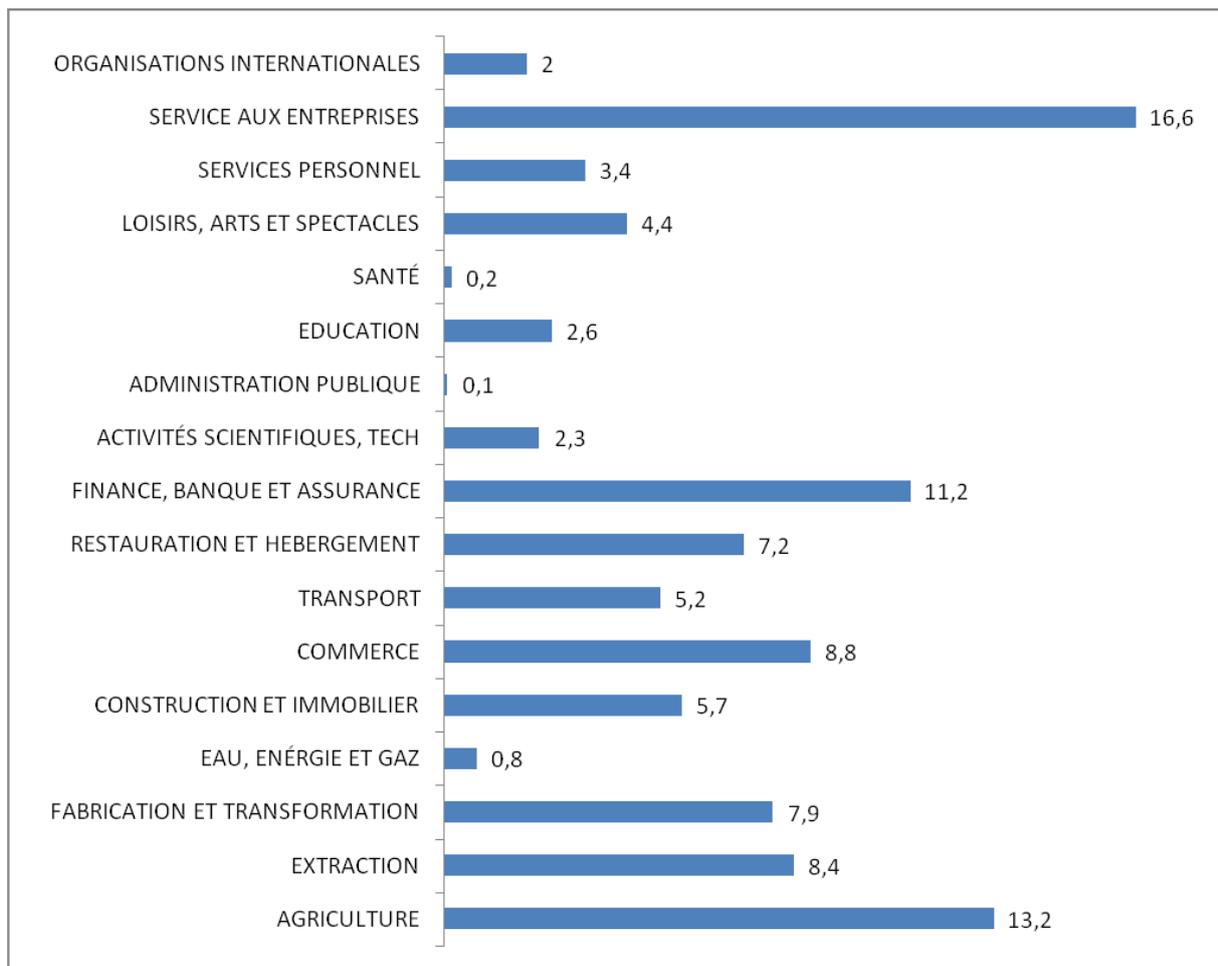


Par branche d'activités, l'évolution des pertes d'emploi est assez mitigée. Ainsi, au mois de novembre 2020, les branches d'activités les plus touchées sont respectivement les services aux entreprises (16,6% contre 7,8% en septembre 2020), l'agriculture (13,2% contre 12,6% en septembre 2020), les finances, banques et assurances (11,2% contre 1% en septembre 2020) et dans une moindre mesure le commerce (8,8% contre 24,3%).

Au niveau des régions, Port-Gentil et Franceville continuent d'enregistrer les pertes d'emploi les plus importantes, avec respectivement 38,1% et 28,6%. Dans les autres strates, les pertes se situent en moyenne à 14,3%.

En novembre 2020, trois principales raisons sont à la base des pertes ou aux arrêts de travail, à savoir les arrêts de l'entreprise ou de l'administration (27,7% contre 24,3% en septembre 2020), de la réduction du personnel à cause du manque d'activité (23,3% contre 13,5% en septembre 2020) et des situations des grèves du personnel dans le cadre des revendications liées à l'amélioration des conditions de travail (15,5% contre 3,0% en septembre 2020). Dans cet environnement, les salariés restent toujours plus frappés par les pertes ou les arrêts de travail.

Graphique 29 : Pertes d'emplois par branches d'activité en novembre 2020



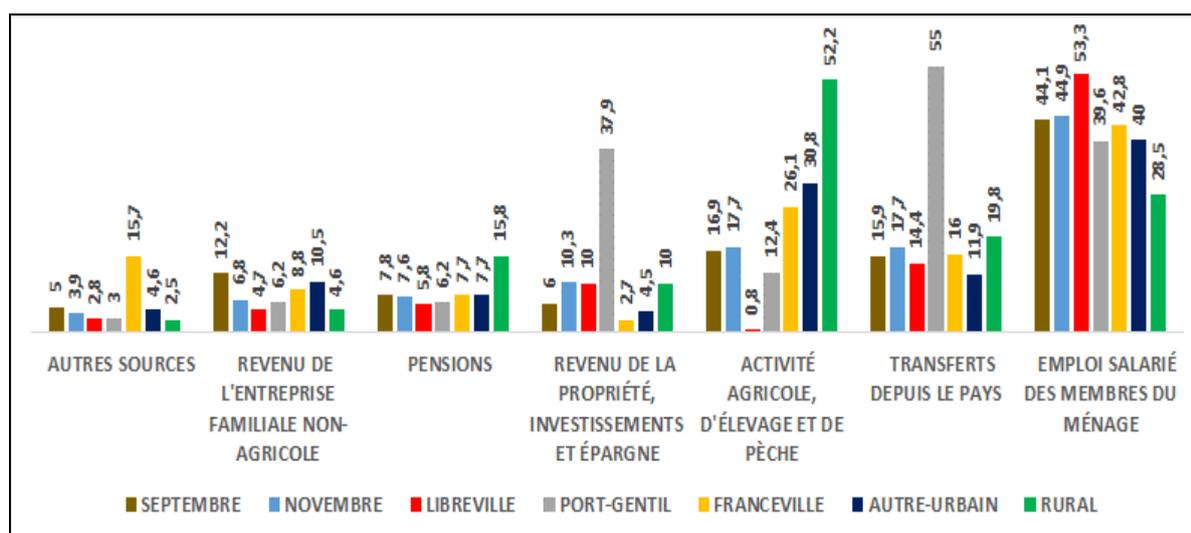
2.3 REVENUS DES MENAGES

L'emploi salarial relativement stable depuis juillet 2020, demeure la principale source de revenus des ménages en novembre 2020.

Le revenu tiré de l'emploi salarié des membres du ménage est presque stable entre septembre (44,1%) et novembre (44,9%) ainsi que les pensions (7,8% en septembre contre 7,6% en novembre 2020). Pour les autres sources de revenu des ménages, le revenu tiré de l'activité agricole, la chasse et la pêche est légèrement en hausse d'un point passant de 16,9% en septembre à 17,7% en novembre 2020. De même, les transferts depuis le pays ont augmenté de deux points passant de 15,9% en septembre à 17,7% en novembre 2020. Il en est ainsi pour le revenu de la propriété, des investissements et de l'épargne qui est en hausse de 4 points passant de 6,0% en septembre à 10,3% en novembre 2020. Par contre, le revenu de l'entreprise familiale non agricole a diminué presque de moitié passant de 12,2% en septembre 2020 à 6,8% en novembre 2020

En milieu rural, pour ce mois de novembre 2020, le revenu provient essentiellement de l'activité agricole, d'élevage et de pêche pour 52,2% des ménages., de l'emploi salarié d'un membre du ménage (28,5%), des transferts internes (19,8%) et des pensions (15,8%). Par contre, les ménages urbains citent essentiellement l'emploi salarié comme source essentielle de leur revenu. Ils sont 53,3% à Libreville à le déclarer 39,6% à Port-Gentil, et 42,8% à Franceville.

Graphique 30 : Pourcentage des ménages ayant cité une source de revenu comme part de leur revenu total par zone de résidence

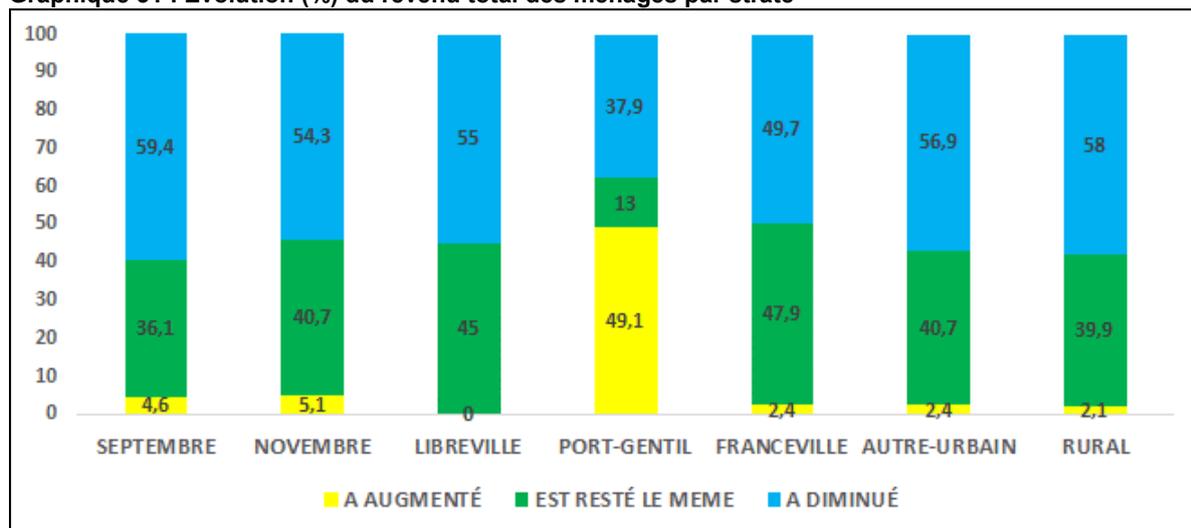


Baisse en continue du revenu total des ménages de mai à novembre 2020

Pour ce mois de novembre 2020, dans l'ensemble, 54,3% des ménages ont déclaré avoir enregistré une baisse de leur revenu total contre 59,4% en septembre 2020.

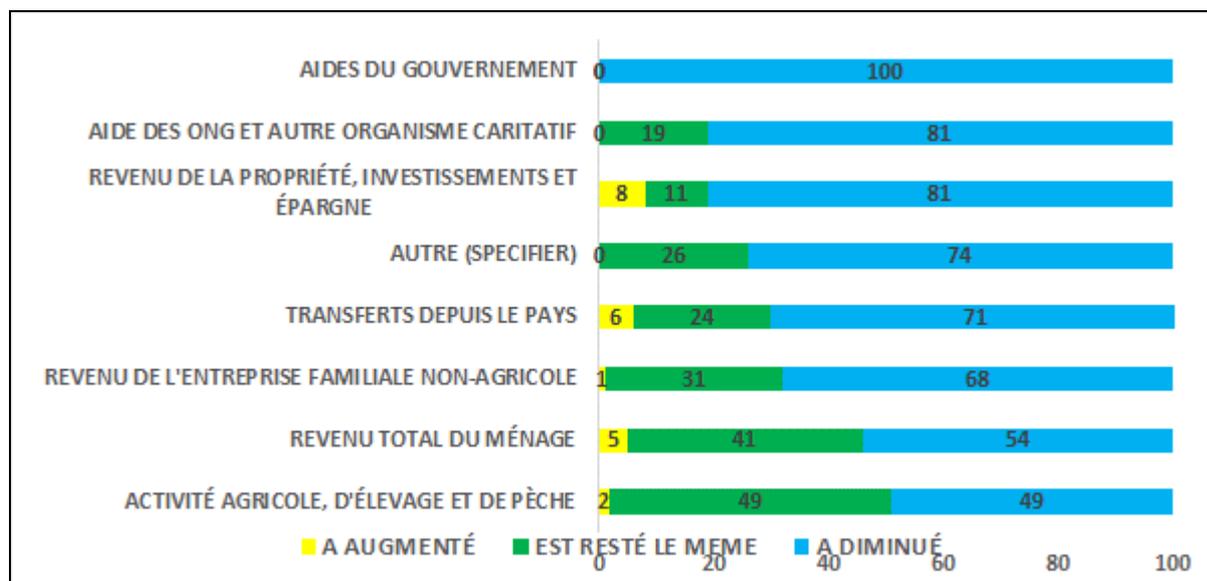
En novembre 2020, c'est dans le milieu rural que le revenu total des ménages a continué de baisser pour les ménages (58,0% des ménages en novembre contre 54,7% en septembre). C'est à Port-Gentil que la diminution du revenu total des ménages a été la plus faible (37,9% des ménages en novembre contre 61,5% en septembre). A Libreville, cette diminution du revenu total des ménages s'est également affaiblie, passant de 62,5% en septembre à 55,0% en novembre.

Graphique 31 : Evolution (%) du revenu total des ménages par strate



Globalement, l'ensemble des ménages bénéficiaires des aides du Gouvernement ont enregistré une baisse de ces aides entre septembre et novembre 2020. Les transferts externes sont en baisse entre septembre (84,0%) et novembre 2020 (81,0%). Les revenus des entreprises non agricoles ont également baissé entre septembre (83,0%) et novembre 2020 (68,0%) Il en est ainsi pour les transferts internes 81,0% en septembre contre 71,0% en novembre 2020.

Graphique 32 : Evolution (%) des revenus par source



CHAPITRE 3 : SECURITE ALIMENTAIRE, PREOCCUPATIONS, OPINIONS, CHOCS SUBIS ET AIDES RECUES PAR LES MENAGES

3.1 ECHELLE DE MESURE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

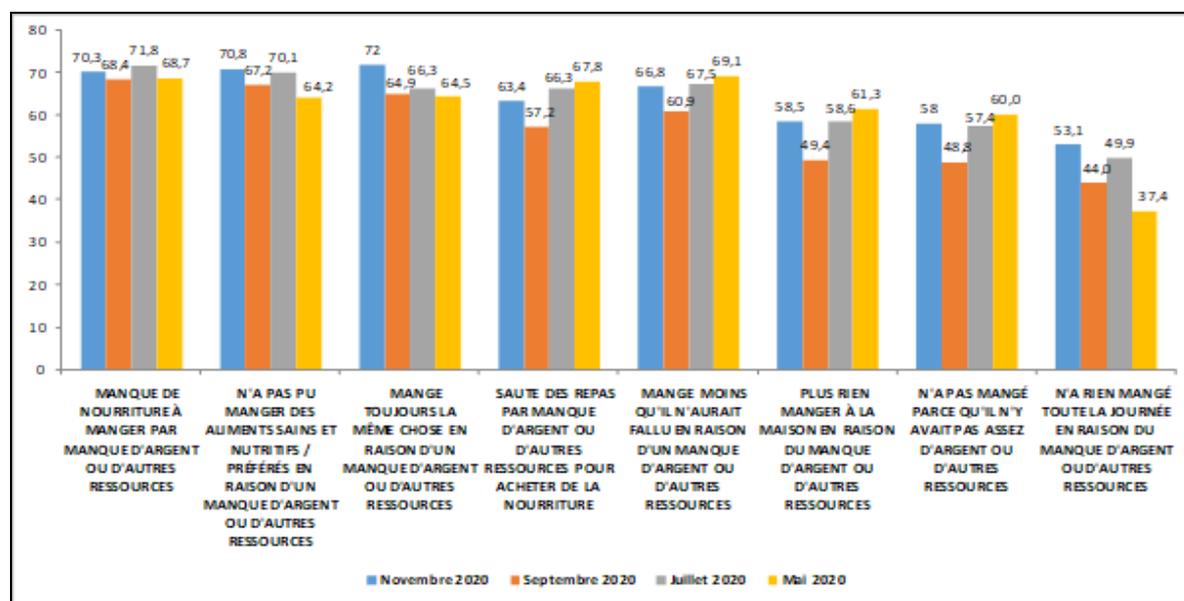
La sécurité alimentaire a trait à la disponibilité alimentaire et à la qualité des aliments consommés par les ménages. Non seulement elle saisit la capacité des ménages de se les procurer, mais aussi les privations qu'ils font en cas de rupture ou de manque d'argent ou d'autres ressources.

L'insécurité alimentaire dans les ménages est en hausse de 2 points entre septembre et novembre 2020

En ce mois de novembre 2020 qui correspond à la quatrième vague de suivi des effets de la COVID-19, la situation alimentaire des ménages est similaire à celle observée en juillet 2020 correspondant à un rebondissement de l'insécurité alimentaire dans les ménages. Au mois de novembre 2020, dans l'ensemble, 70,3% des ménages craignent de manquer de nourriture à manger par manque d'argent ou d'autres ressources (contre 68,4% en septembre, 71,8% en juillet et 71,4% en mai 2020). La proportion des ménages ayant déclaré avoir passé au moins toute une journée sans manger par manque de moyens ou de ressources au cours des 30 derniers jours est en augmentation de près de 9 points par rapport à septembre 2020 passant de 44,0% en septembre 2020 à 53,1% en novembre 2020, alors que cette proportion était en baisse entre juillet et septembre 2020.

De même, la proportion de ménages ayant sauté des repas par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 30 derniers jours est en hausse de 6 points entre septembre 2020 et novembre 2020 passant de 57,2% en septembre 2020 à 63,4% en novembre 2020 alors qu'elle était en baisse entre juillet 2020 et septembre 2020. Enfin, la proportion des ménages qui manquent de nourriture à manger a légèrement augmenté passant de 68,4% en septembre 2020 à 70,3% en novembre 2020.

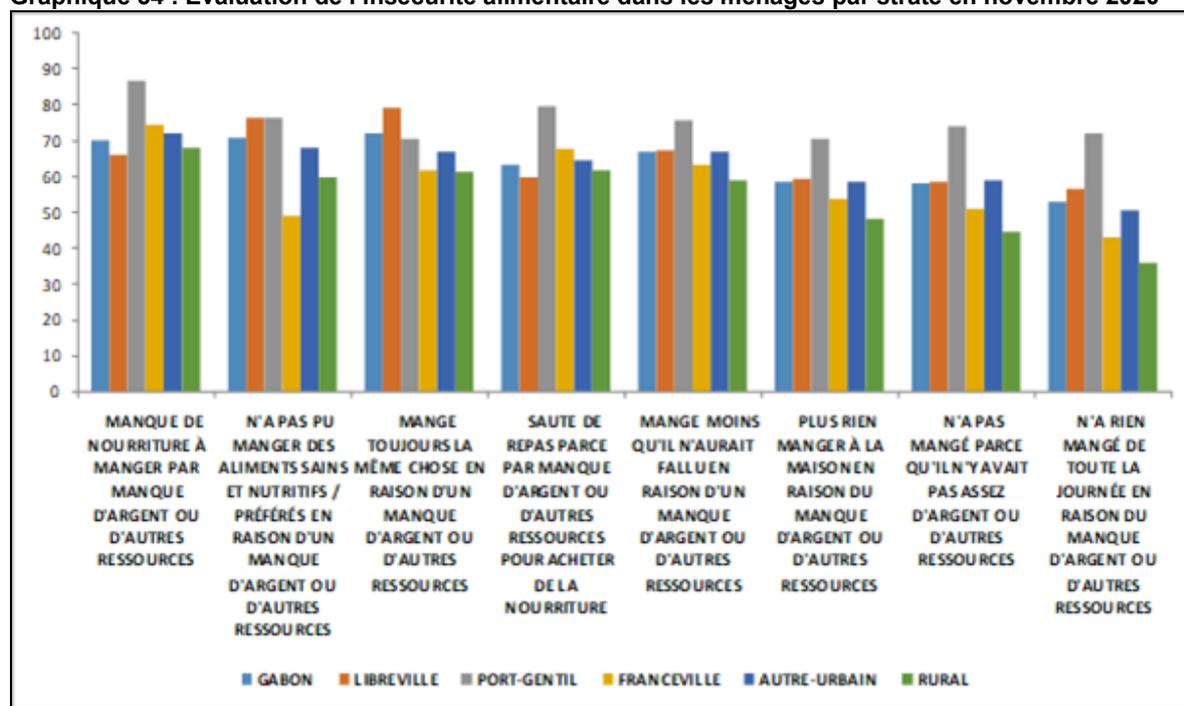
Graphique 33 : Evaluation de l'insécurité alimentaire dans les ménages entre mai et novembre 2020



L'analyse par strate confirme la hausse de l'insécurité alimentaire dans les ménages au mois de novembre 2020. Les ménages n'ayant rien mangé toute la journée au cours des 30 derniers jours ont baissé de 16 points à Franceville (41,9% en septembre 2020 contre 57,1% en juillet 2020) ; de 12 points dans le rural (39,7% en septembre 2020 contre 51,8% en juillet 2020) ; de 6 points à Libreville (41,4% en septembre 2020 contre 47,9% en juillet 2020). Cependant, cette baisse est de 3 points à Port-Gentil (56,7% en septembre 2020 contre 58,4% en juillet 2020), et dans Autre urbain (46,8% en septembre 2020 contre 49,0% en juillet 2020).

En effet, la crainte pour les ménages de n'avoir pas suffisamment de nourriture a diminué. Ainsi la proportion des ménages ayant déclaré avoir sauté des repas par manque d'argent au cours des 30 derniers jours a baissé de 9 points (contre 57,2% en septembre 2020 contre 66,3% en juillet 2020). Il en est ainsi pour ceux ayant déclaré avoir mangé moins qu'il n'aurait fallu au cours des 30 derniers jours dont la proportion

Graphique 34 : Evaluation de l'insécurité alimentaire dans les ménages par strate en novembre 2020



3.2 PREOCCUPATIONS DES MENAGES DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

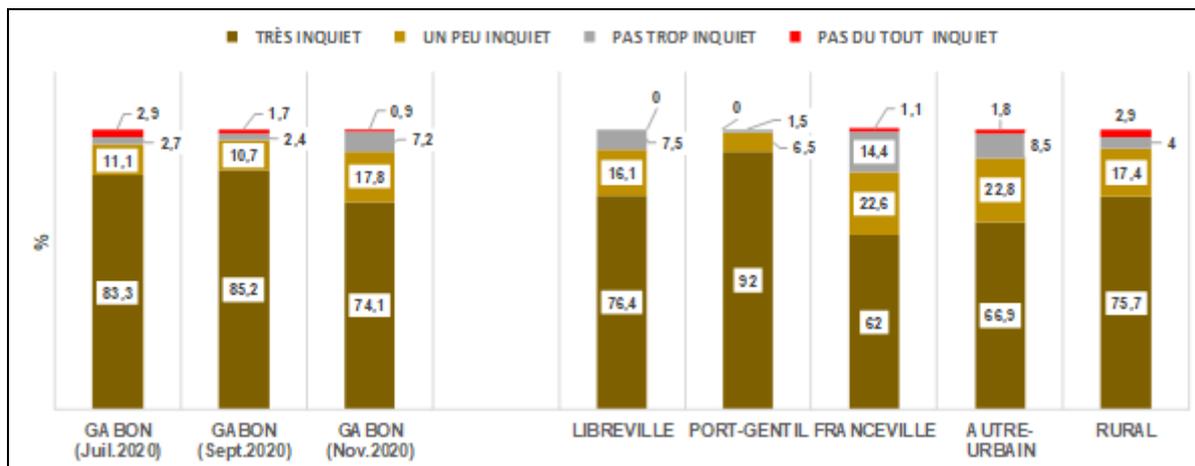
Le degré d'inquiétude des ménages par rapport à la COVID-19 a également été saisi pour le mois de novembre 2020. Les ménages demeurent préoccupés par la pandémie depuis juillet 2020.

La quasi-totalité des ménages dit être inquiets qu'un membre du ménage devienne gravement malade de la COVID-19

Globalement, en novembre 2020, 99,1% des ménages ont affirmé être inquiets qu'un membre du ménage devienne gravement malade de la COVID-19. Parmi ces ménages, 74,1% disaient être très inquiets, 17,8% un peu inquiets et 7,2%, pas trop inquiets. L'on note que cette inquiétude ne cesse de s'accroître. En effet, en juillet 2020, 97,1% la proportion des ménages inquiets est passé de 97,1% en juillet à 98,3%, en septembre et à 99,1% en novembre 2020.

L'analyse par strate confirme la forte propension à l'inquiétude des ménages.

Graphique 35 : Répartition (%) des ménages selon l'inquiétude par rapport à la maladie liée à la COVID-19

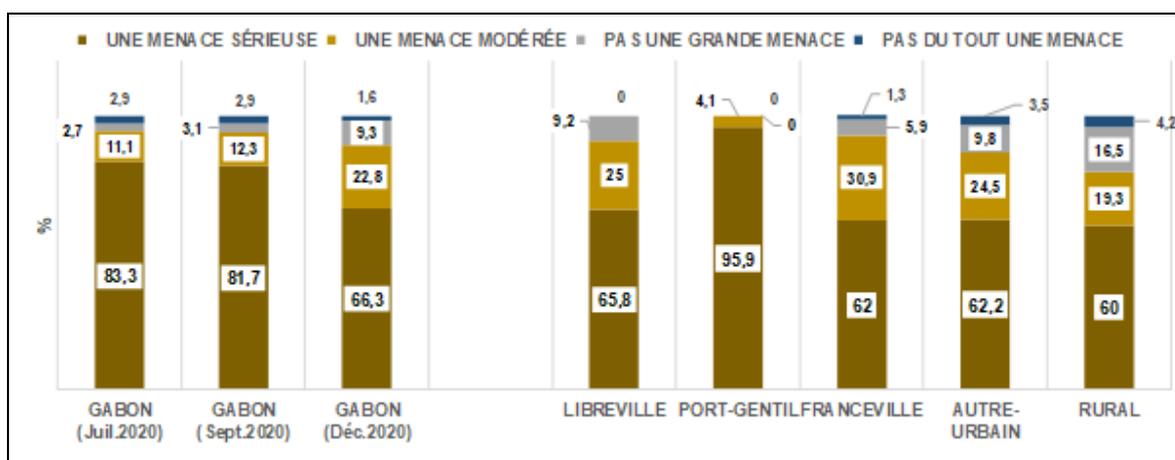


La perception des ménages avait également été demandée sur la gravité de la menace que représente la pandémie de la COVID-19 pour leurs finances.

Plus de neuf ménages sur dix pensent que la pandémie constitue une menace pour leurs finances

Dans l'ensemble, 98,4% des ménages pensent que la COVID-19 est une menace pour leurs finances : 66,3% la perçoivent comme une menace sérieuse, 22,8% comme une menace modérée et 9,3%, pas une grande menace. A Port-Gentil, ce sont tous les ménages qui perçoivent cette pandémie comme menace. En considérant le milieu de résidence (urbain ou rural), quel que soit le milieu, les ménages sont bien convaincus des effets de la COVID-19 et la considèrent comme une menace sérieuse.

Graphique 36 : Perception des ménages selon la menace que représente la pandémie de la COVID-19 pour leurs finances



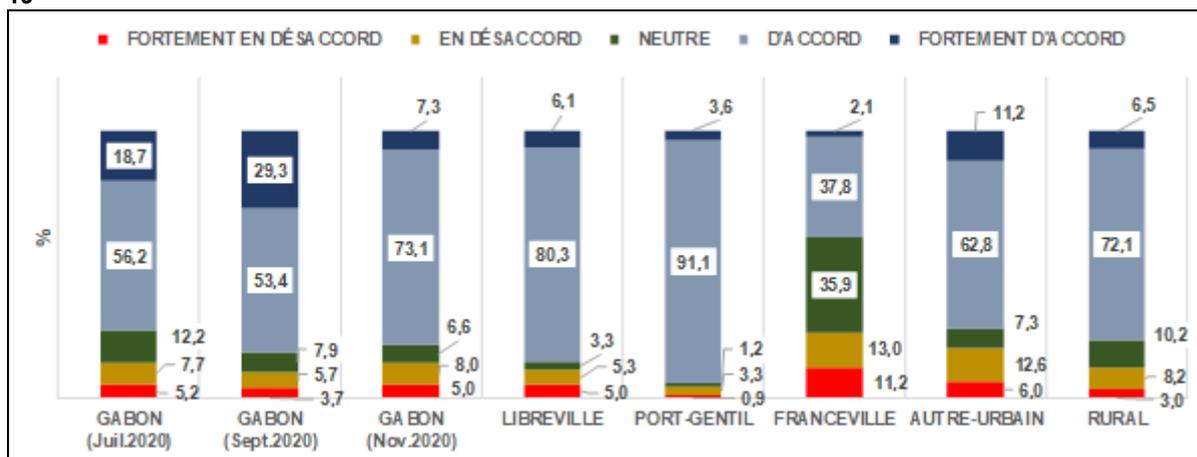
3.3 Opinions des ménages sur les restrictions des libertés due à la COVID-19

Comme pour les mois précédents, au cours du mois de novembre 2020, les ménages ont exprimé leur opinion sur au moins deux assertions énoncées concernant la vie, au quotidien, au cours de cette période de COVID-19. La première affirmation fait référence à la limitation des droits et libertés ; la deuxième concerne, entre autres, l'exposition des individus aux dangers de la criminalité.

S'agissant des droits et libertés, huit ménages sur dix sont d'accord sur le fait que « l'urgence de la COVID-19 limitera les droits et libertés des individus »

Dans l'ensemble, en novembre 2020, 80,4% des ménages approuvent l'idée selon laquelle « L'urgence de la COVID-19 limitera les droits et libertés des individus ». Parmi ces ménages favorables à cette idée, 73,1% sont simplement « d'accord » et 7,3% le sont fortement. Comparativement à la situation prévalant en juillet 2020 où, globalement, 74,9% des ménages soutenaient cette assertion (soit 56,2% « d'accord » et 18,7% « très d'accord ») et en septembre 82,7% (73,1% « d'accord » ; 7,3% « très d'accord ») l'on se rend compte que les ménages demeurent nombreux à partager opinion.

Graphique 37 : Répartition (%) des ménages selon l'opinion sur la restriction des libertés due à la COVID-19

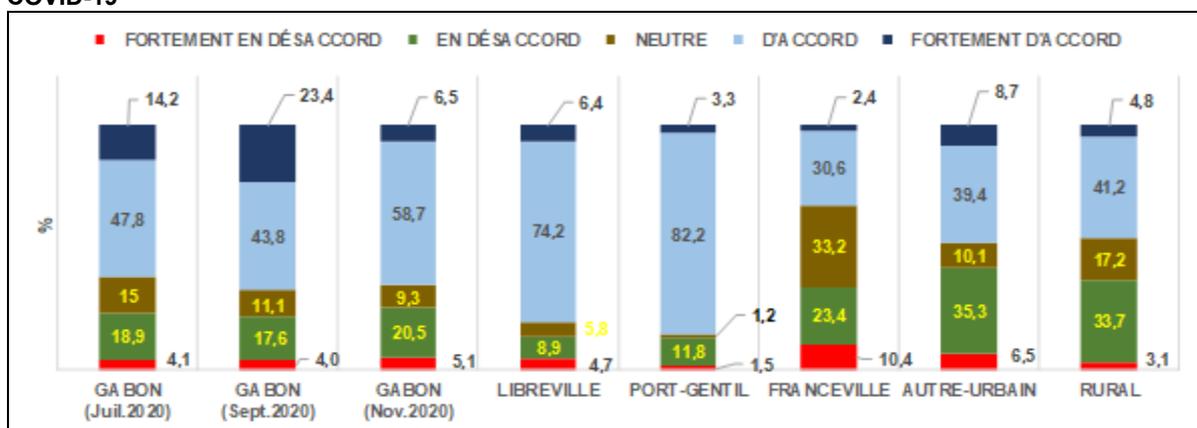


En observant les strates pour ce mois de novembre 2020, on constate que c'est à Franceville que l'on enregistre la proportion la moins importante des ménages soutenant l'assertion avancée ici.

Pour ce qui est de la COVID-19 et la vulnérabilité des individus, un peu moins de deux ménages sur trois admettent l'idée selon laquelle « la covid-19 met les individus en plus grand danger, et les rend plus vulnérables à la criminalité et à la violence »

En effet, 65,2% des ménages en novembre 2020 (contre 67,2% en septembre et 62% en juillet) partagent cette idée. Ils sont d'accord (58,7%) et fortement d'accord (6,5%) que « La COVID-19 met les individus en plus grand danger et les rend plus vulnérables à la criminalité et à la violence ». L'on relève tout de même que 25,6% des ménages ont exprimé un désaccord (20,5%), voire ont été fortement en désaccord (5,1%) par rapport à cette affirmation.

Graphique 38 : Répartition (%) des ménages selon l'opinion sur la vulnérabilité des individus due à la COVID-19



Par rapport aux strates de résidence, c'est à Franceville, avec seulement 33,6% de ménages d'accord que l'on enregistre le nombre le moins élevé de ménages en faveur de cette assertion.

Pour finir, l'on note que l'opinion que se font les ménages autour des effets néfastes liés à la pandémie est négativement grandissante. Le degré d'inquiétude vis-à-vis de la COVID-19 s'est exacerbé : le nombre de ménages « fortement d'accord » par rapport à la détérioration des droits et libertés et l'exposition à la vulnérabilité comme conséquences de la COVID-19 a augmenté entre juillet et novembre 2020.

3.4 CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES ET LES STRATEGIES DE SURVIE

Baisse du nombre des ménages touchés par les chocs en novembre 2020

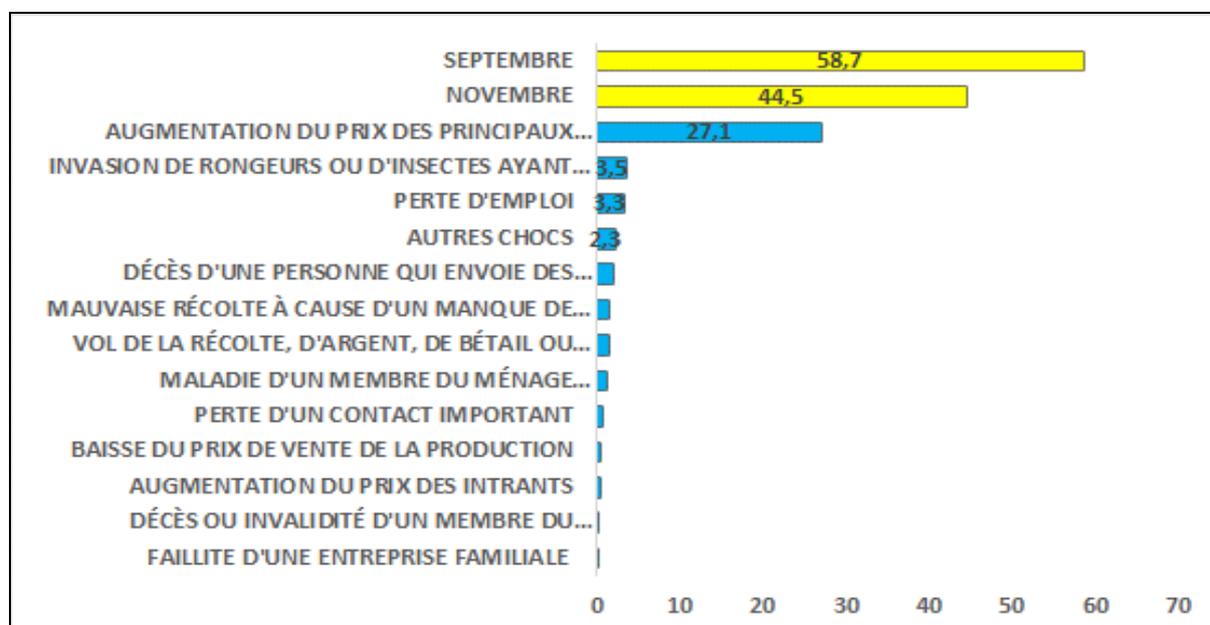
Si 58,7% des ménages avaient subis des chocs en septembre 2020, ils ne sont plus que 44,5% en novembre 2020.

L'augmentation des prix des principaux aliments consommés est le choc qui a affecté le plus les ménages depuis mai 2020 jusqu'à décembre 2020.

En novembre 2020, dans l'ensemble, 27,1 % des ménages (contre 26,0% en septembre 2020) ont été touchés par l'augmentation des prix des produits alimentaires de base que sont le riz, le poulet, le pain, l'huile, le poisson, le manioc et la banane.

En ce qui concerne les autres principaux chocs, il y a la perte d'emploi d'au moins un membre du ménage qui a touché 3,3% des ménages en novembre 2020 (contre 9,2% en septembre 2020), l'invasion des rongeurs ou d'insectes ayant causé une mauvaise récolte ou une détérioration des stocks qui a touché 3,5% des ménages en novembre 2020 (contre 4,6% des ménages en septembre 2020).

Graphique 39 : Proportion des ménages selon les types de choc vécus

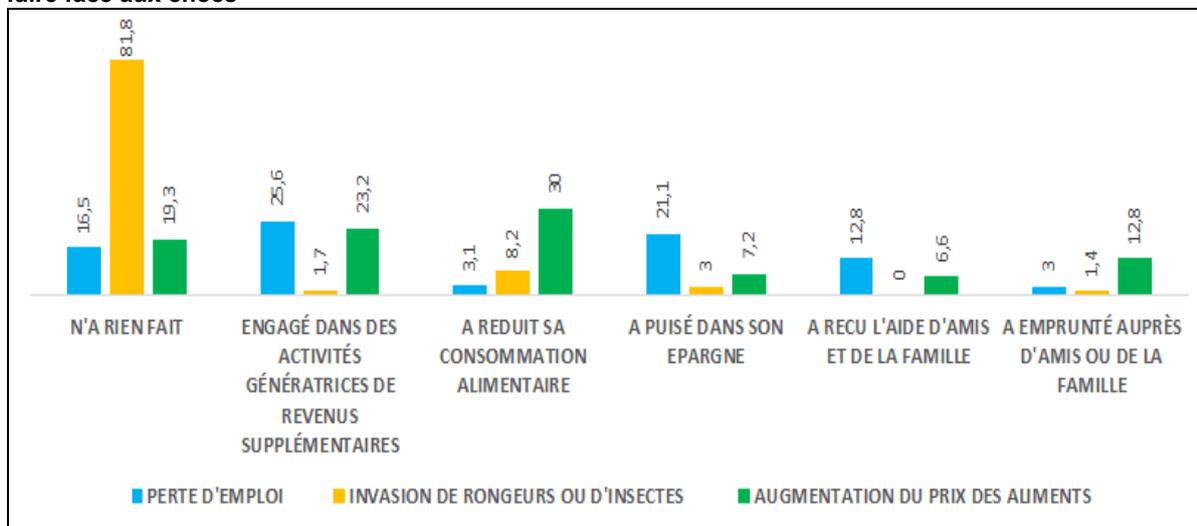


Pour faire face aux trois principaux chocs subis, en novembre 2020, plusieurs ménages n'ont rien fait, mais ils se sont plutôt engagés dans les activités génératrices de revenu et ont réduit leur consommation alimentaire.

Face à l'augmentation des prix des principaux aliments, 30,0% des ménages ont réduit leur consommation alimentaire ; 23,2% se sont engagés dans les activités génératrices de revenu ; 19,3% n'ont rien fait, et 12,8% ont emprunté à la famille ou à des amis.

Pour la perte d'emploi, 25,6% des ménages se sont engagés dans les activités génératrices de revenu, 21,1% ont puisé dans leur épargne, et 16,5% n'ont rien fait.

Graphique 40 : Pourcentage des ménages touchés par les principaux chocs selon les stratégies pour faire face aux chocs



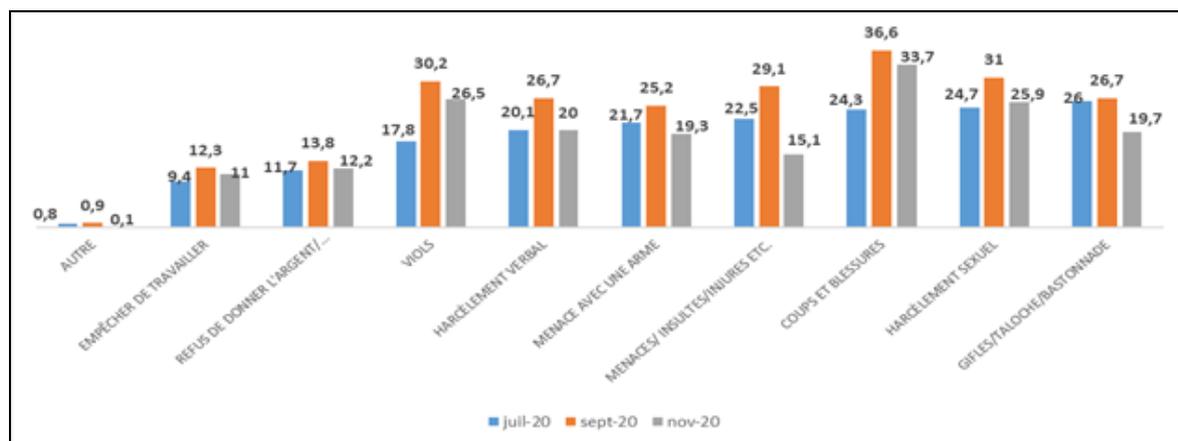
CHAPITRE 4 : VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

4.1 CONNAISSANCE DES VBG

La majorité des ménages a déclaré connaître au moins un type de violences basées sur le genre (VBG).

Dans l'ensemble, en novembre 2020, les VBG les plus connues par les ménages sont les coups et blessures (33,7% contre 36,6% en septembre 2020), suivi des viols (26,5%) comme en septembre 2020 (30,2%). Toutefois, le refus de donner l'argent/nourriture (13,8%) et le fait d'empêcher de travailler (12,3%) demeurent parmi les VBG les moins connues quel que soit le mois de collecte.

Graphique 41 : Proportion des ménages connaissant les VBG

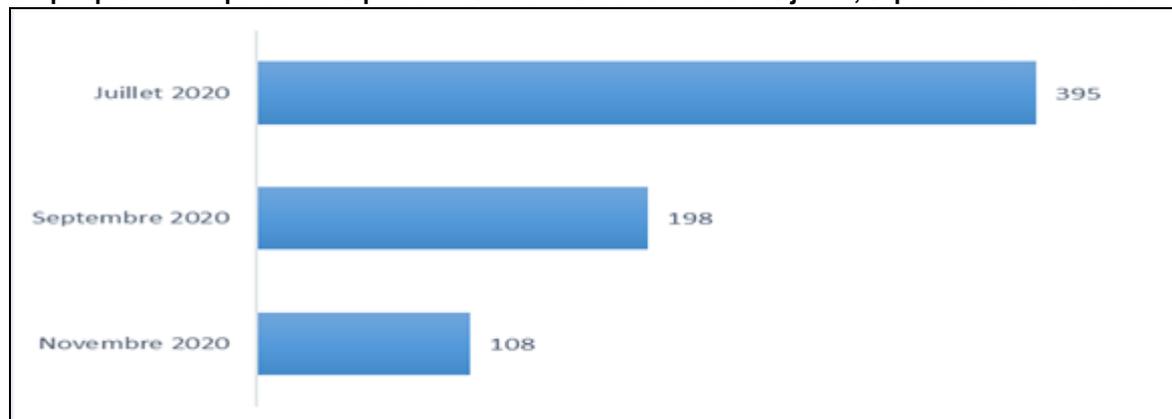


4.2 VICTIMES DES VBG

Environ 108 cas de victimes des violences basées sur le genre ont été enregistrés en novembre 2020, contre 198 en septembre 2020.

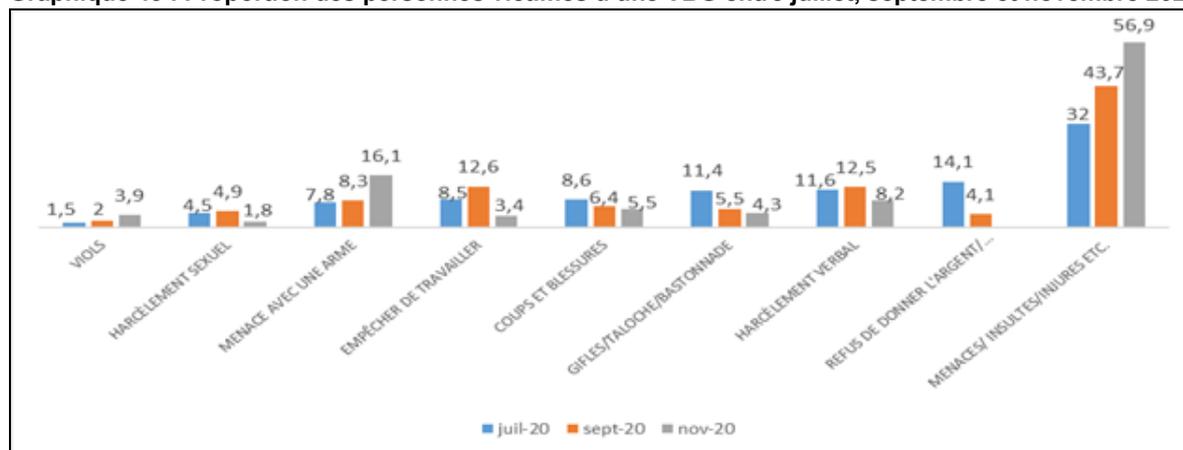
Depuis le début de la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19, le nombre de victimes des VBG déclarées par les ménages est en baisse. En effet, entre juillet et novembre 2020, le nombre de victimes des VBG est passé de 395 cas en juillet à 198 cas en septembre 2020 pour atteindre 108 cas en novembre 2020.

Graphique 42 : Proportion des personnes victimes d'une VBG entre juillet, septembre et novembre 2020



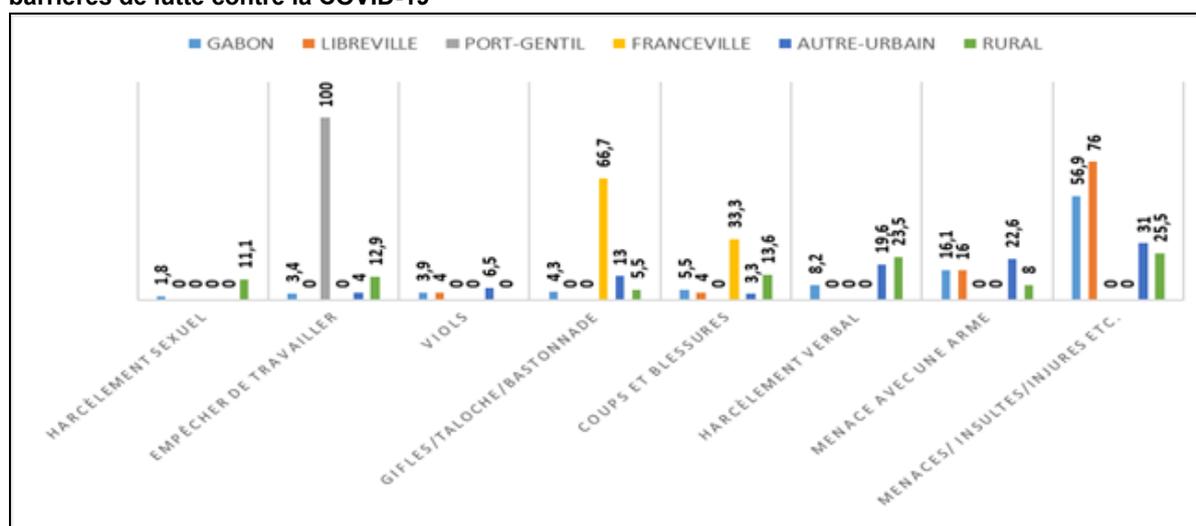
De juillet à novembre 2020, le nombre de victimes ayant subi des menaces/insultes/injures va croissant, passant de 32,0% en juillet à 43,7% en septembre et à 56,9% en novembre 2020. Cette tendance est également observée pour les menaces avec une arme dont les victimes sont passées de 7,8% en juillet à 8,3% en septembre, et à 16,1% en novembre 2020.

Graphique 43 : Proportion des personnes victimes d'une VBG entre juillet, septembre et novembre 2020



Sur les 66 victimes de VBG enregistrés à Libreville, 76% déclarent avoir subi des menaces/insultes/injures ; 16,0% des menaces avec une arme. Dans Autre urbain, 26 victimes des VBG ont été enregistrées. Parmi elles, 31,0% ont subi des menaces/insultes/injures ; 22,6% des menaces avec une arme et 19,6% le harcèlement verbal. Dans les autres localités, aucune ou très peu de victimes de VBG ont été déclarés.

Graphique 44 : Proportion des personnes victimes d'une VBG depuis la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19



4.3 INFORMATIONS DE BASE RELATIVES AUX VBG CONNUES PAR LES MENAGES

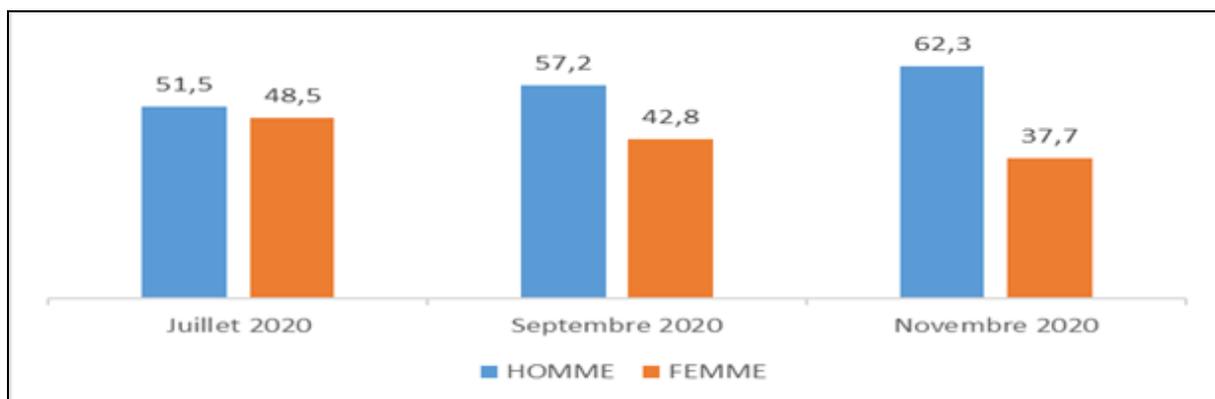
Deux principales caractéristiques démographiques permettent de distinguer les victimes des VBG, à savoir le sexe et l'âge.

- **Sexe des victimes**

Plus de la moitié des victimes des VBG déclarées en septembre 2020 sont de sexe masculin.

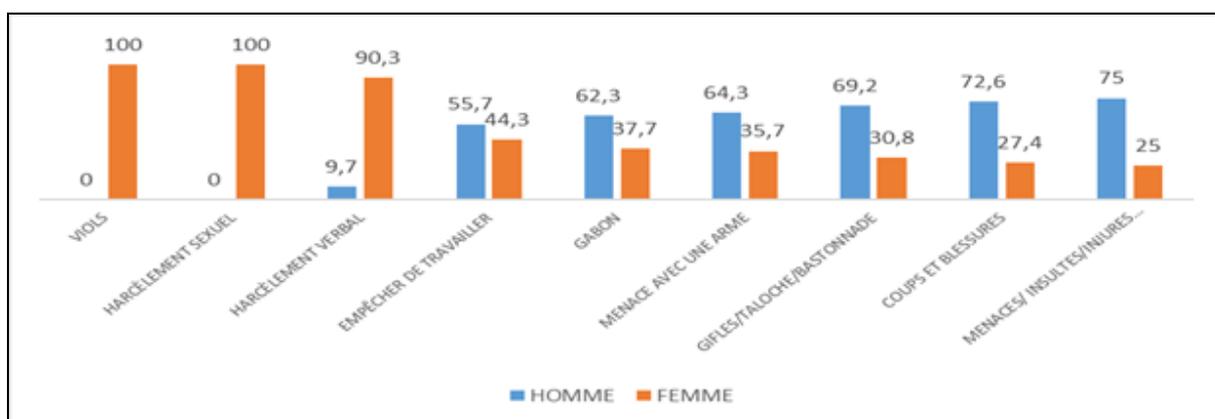
Quelle que soit la période considérée, il apparait plus de victimes des VBG chez les hommes (62,3% en novembre 2020 contre 57,2% en septembre 2020) que chez les femmes (37,7% en novembre 2020 contre 42,8% en septembre 2020).

Graphique 45 : Répartition (%) des victimes des VBG selon le sexe entre juillet, septembre et novembre 2020



Tandis que chez les hommes il a été enregistré plus de victimes qui déclarent les menaces/insultes/injures (75%) et les coups et blessures (72,6%), les femmes évoquent plus les viols (100%), le harcèlement sexuel (100%) et le harcèlement verbal (90,3%).

Graphique 46 : Sexe des victimes des VBG



- **Age des victimes**

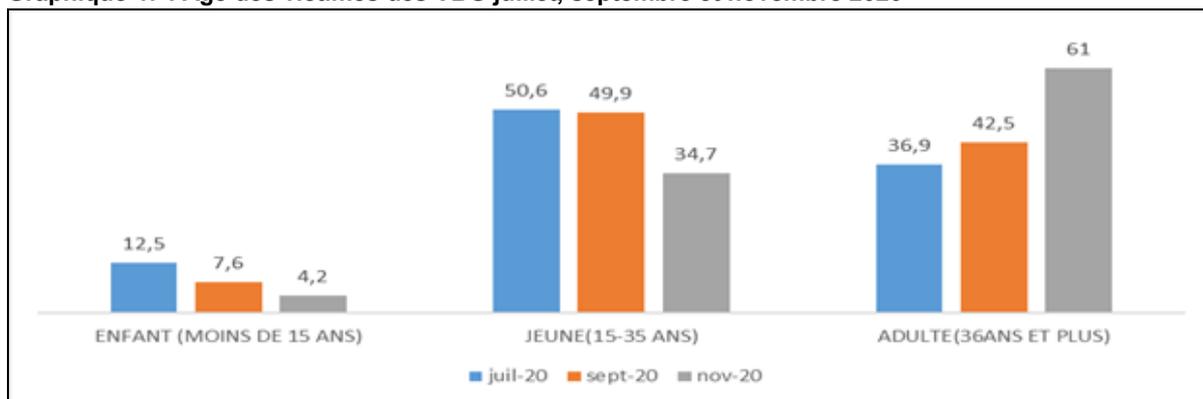
Plus de six victimes des VBG sur dix sont des adultes âgés de 36 ans et plus en novembre 2020.

Tandis qu'en juillet et septembre 2020, il avait été enregistré plus de victimes chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans (50,6% en juillet et 49,9% en septembre 2020), en novembre 2020, ce sont les adultes âgés de 36 ans et plus qui enregistrent la plus forte proportion de victimes des VBG.

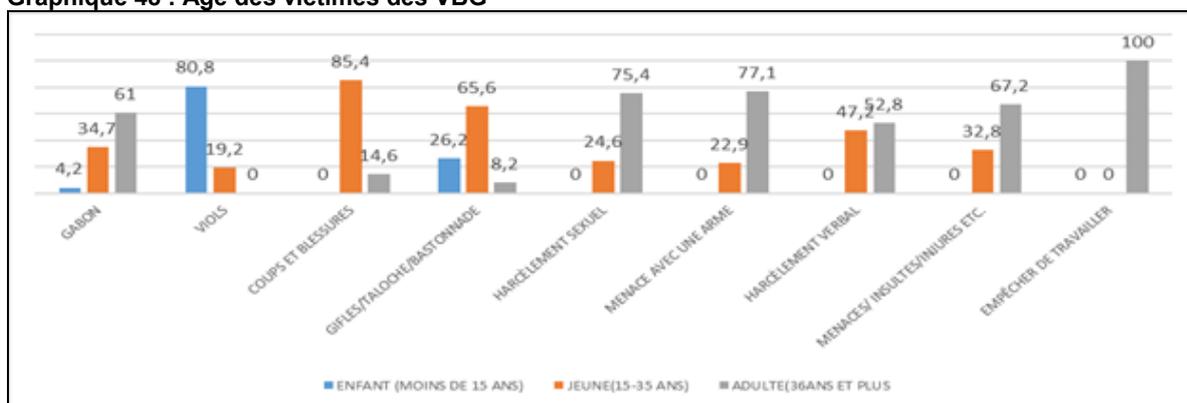
Par ailleurs, dans la population des victimes des VBG enregistrées, en novembre 2020, les enfants de moins de 15 ans représentent 80,8% des victimes de viols (contre 0% en septembre 2020) et 26,2% de gifles/taloches/bastonnades (contre 4,5% en septembre 2020).

Chez les jeunes de 15-35 ans, les ménages déclarent plus les coups et blessures (85,4% contre 57,3% en septembre 2020), gifles/taloches/bastonnades (65,6% contre 57,3% en septembre 2020), le harcèlement verbal (47,2% contre 54,1% en septembre 2020). Au cours de ce mois de novembre 2020, les adultes sont le plus souvent victimes de menaces avec une arme (77,1% contre 68,2% en septembre 2020) ; celles de certaines violences telles que le harcèlement sexuel (75,4% contre 14,5% en septembre 2020), les menaces/insultes/injures (67,2% contre 35,4% en septembre 2020).

Graphique 47 : Age des victimes des VBG juillet, septembre et novembre 2020



Graphique 48 : Age des victimes des VBG



- **Sexe des auteurs des VBG**

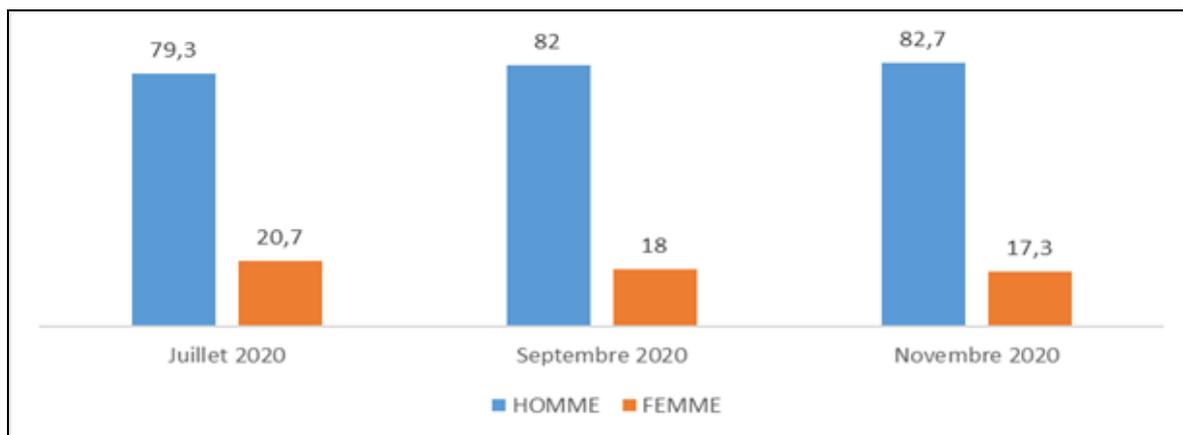
Plus de huit VBG sur dix sont commises par les hommes en novembre 2020.

Les hommes sont les principaux auteurs des VBG enregistrées. En effet, la proportion des hommes commettant les VBG a augmenté de 2,7 points entre juillet (79,3%) et septembre 2020 (82,0%), de 0,7 point entre septembre et novembre (82,7%).

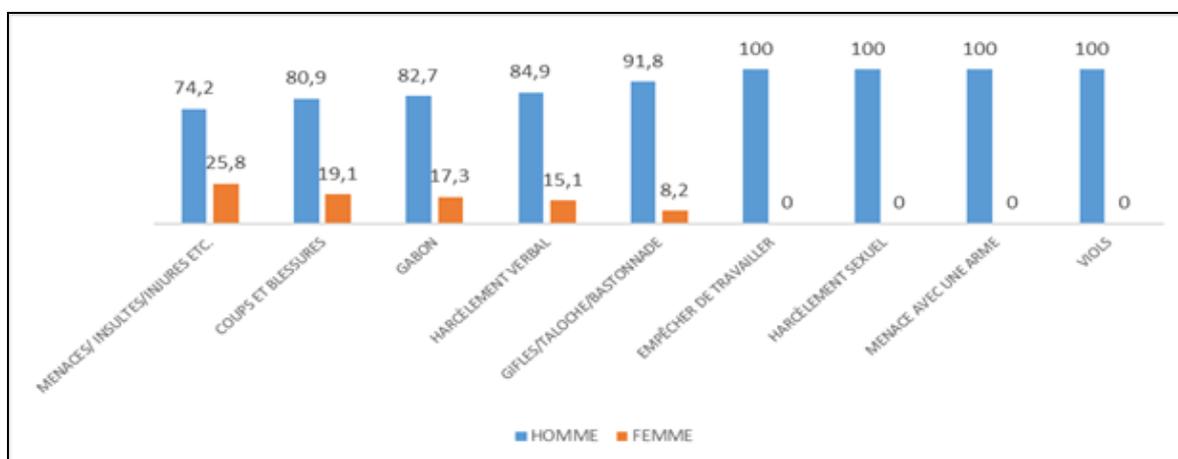
Par ailleurs, parmi les VBG déclarées, les hommes ont commis l'ensemble des viols, des harcèlements sexuels, le fait d'empêcher de travailler et des menaces avec une arme. Ils représentent en outre, les proportions les plus élevées dans les autres VBG. Pour les gifles/taloches/bastonnades, en novembre 2020, 91,8% (contre 95,5% en septembre 2020), harcèlement verbal 84,9% (contre 79,3% en septembre 2020), coups et blessures 80,9% (contre 74,4% en septembre 2020).

En novembre 2020, les femmes sont responsables de 17,3% des VBG commis (contre 18,0% en septembre 2020) et sont souvent impliquées dans les menaces/insultes/injures 25,8% (contre 30,4% en septembre 2020), coups et blessures 19,1% (contre 25,6% en septembre 2020), le harcèlement verbal 15,1% (contre 20,7% en septembre 2020).

Graphique 49 : Sexe des auteurs des VBG



Graphique 50 : Sexe des auteurs des VBG



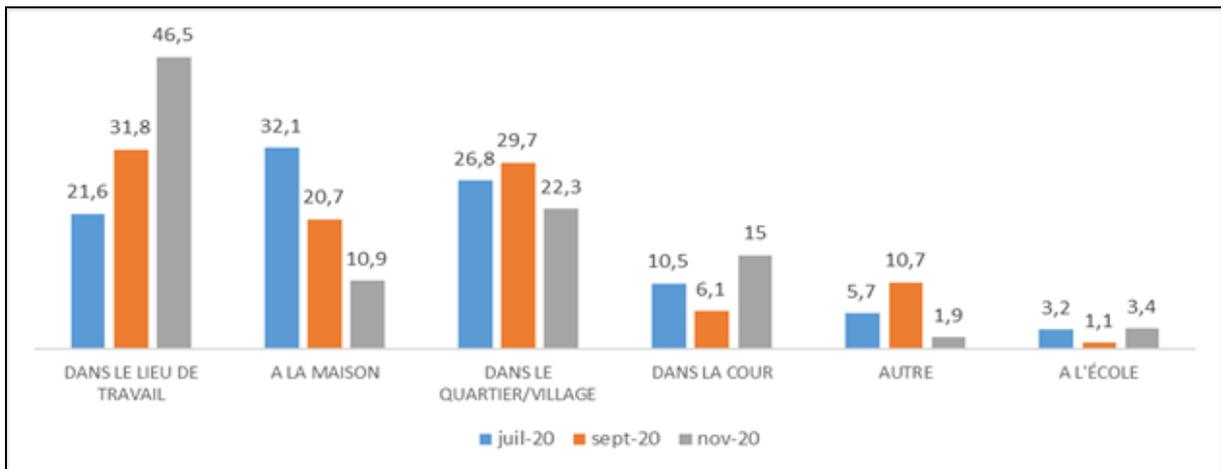
▪ **Lieu de survenance des VBG**

Plus de quatre VBG sur dix surviennent dans les lieux de travail et un peu moins d'un quart dans le quartier.

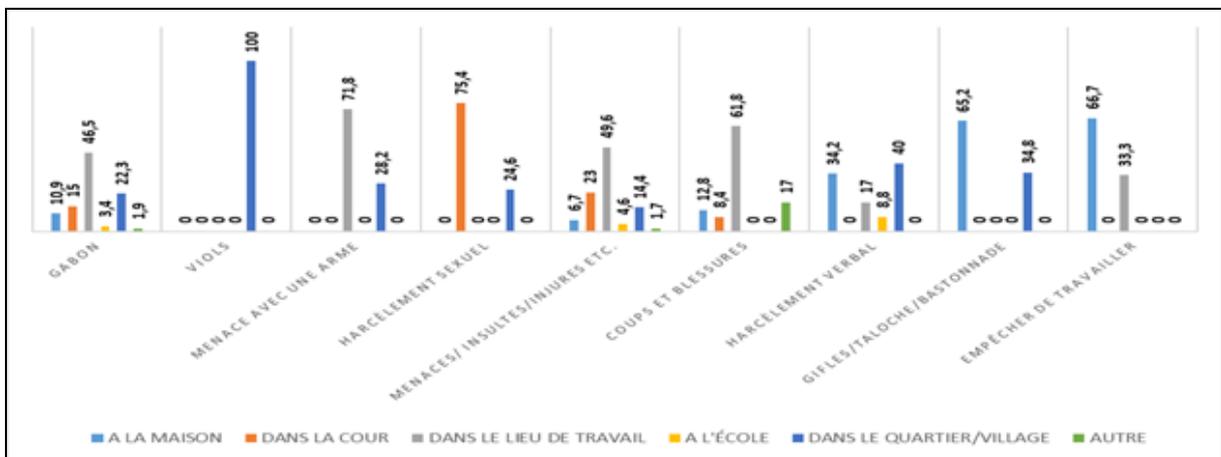
Comme au mois de septembre 2020 (31,8%), la plus forte proportion des VBG commis s'observe dans le lieu de travail (46,5%). Cependant le quartier demeure, le second lieu de survenance des VBG quel que soit la période d'enquête.

Par ailleurs, les menaces/insultes/injures qui sont les VBG les plus fréquentes surviennent le plus souvent dans le lieu de travail (49 ;6% contre 37,9% en septembre 2020) et dans le quartier (14,4% contre 33,0% en septembre 2020). Plus de six victimes sur dix de coups et blessures surviennent dans le lieu de travail (49,5%) et à la maison (12,8% contre 39,5% en septembre 2020). En outre, la totalité des viols enregistrés en novembre 2020 ont eu lieu dans le quartier.

Graphique 51 : Répartition (%) des VGB selon le lieu de survenance entre les mois de juillet et septembre 2020



Graphique 52 : Lieu de survenance des VGB



- **Réaction des victimes des VBG**

- 🚑 **Recherche d'intervention**

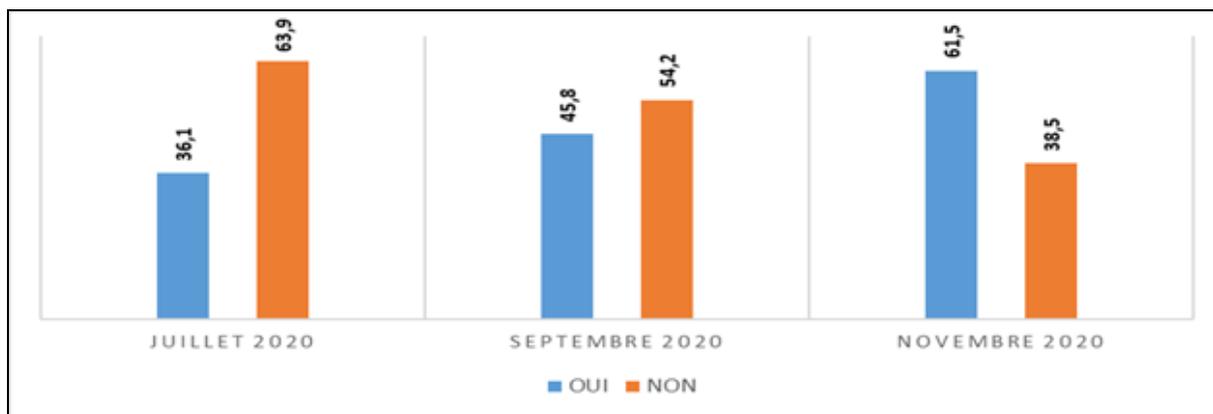
Près de quatre victimes de VBG sur dix ne sollicitent aucune assistance

En novembre 2020, 38,5% des victimes ne sollicitent aucune intervention suite à une VBG. Quant au mois de septembre 2020, 54,2% ne n'en ont pas sollicité. En effet, la proportion des victimes qui sollicitent une aide pour une VBG a augmenté (36,1% en juillet, 45,8% en septembre, puis 61,5% en novembre 2020).

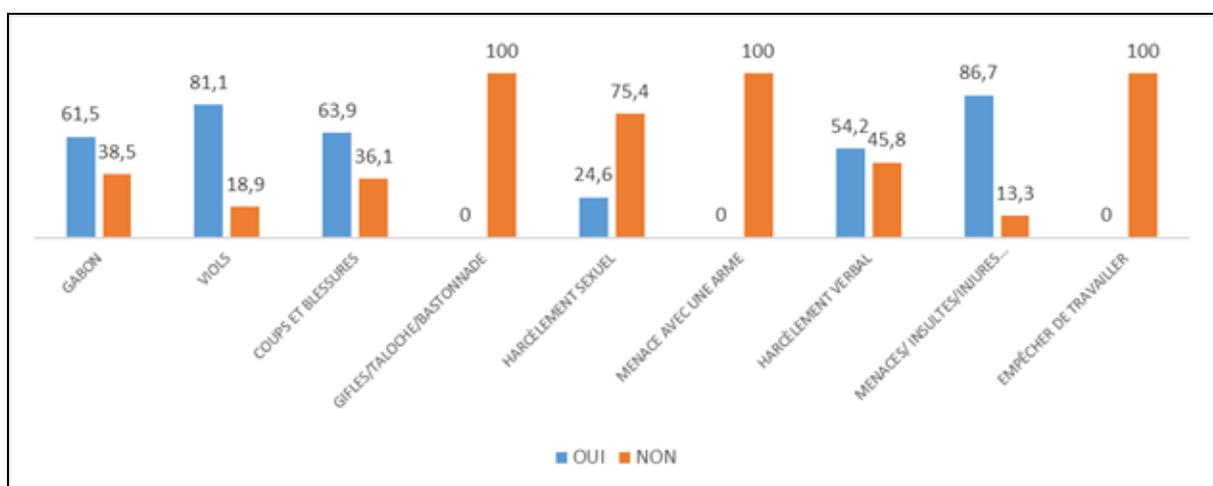
En novembre 2020 les victimes des VBG sollicitent des interventions beaucoup plus pour les cas de menaces/insultes/injures (86,7% contre 39,3% en septembre 2020), de viols (81,1% contre 100% en septembre), coups et blessures (63,9% contre 53,2% en septembre), de harcèlement verbal (54,2% et harcèlement sexuel (24,6% contre 100% en septembre 2020).

Il faut noter, par ailleurs, que les victimes de VBG qui ne sollicitent aucune aide subissent le plus souvent des menaces avec une arme (100%), gifles/taloches/bastonnades (100%), le fait d'avoir été empêché de travailler (100%) et le harcèlement sexuel (74,4%).

Graphique 53 : Répartition (%) des victimes des VBG ayant sollicité une intervention entre les mois de juillet et septembre 2020.



Graphique 54 : Proportion des victimes d'une VBG ayant sollicité une intervention



🚑 Type d'intervention recherché

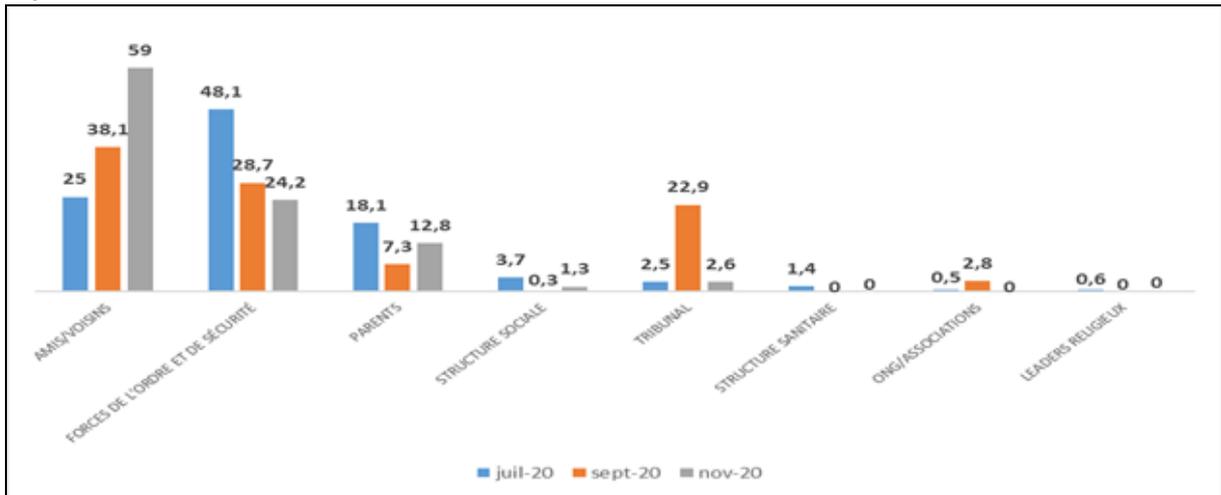
En novembre 2020 comme en septembre 2020, les victimes sollicitant une aide s'orientaient majoritairement vers les amis/voisins (59% contre 38,1%), les forces de l'ordre et de sécurité (24,2% contre 48,1% des cas), tous types de violences confondus.

Durant le mois de novembre 2020, les forces de l'ordre et de sécurité sont sollicitées par les victimes de harcèlement sexuel (100% contre 28,7% en septembre 2020), les victimes des viols (100%) et celles des coups et blessures (87% contre 38,3% en septembre 2020). Les victimes de menaces/insultes/injures sollicitent essentiellement les amis/voisins (72,5%).

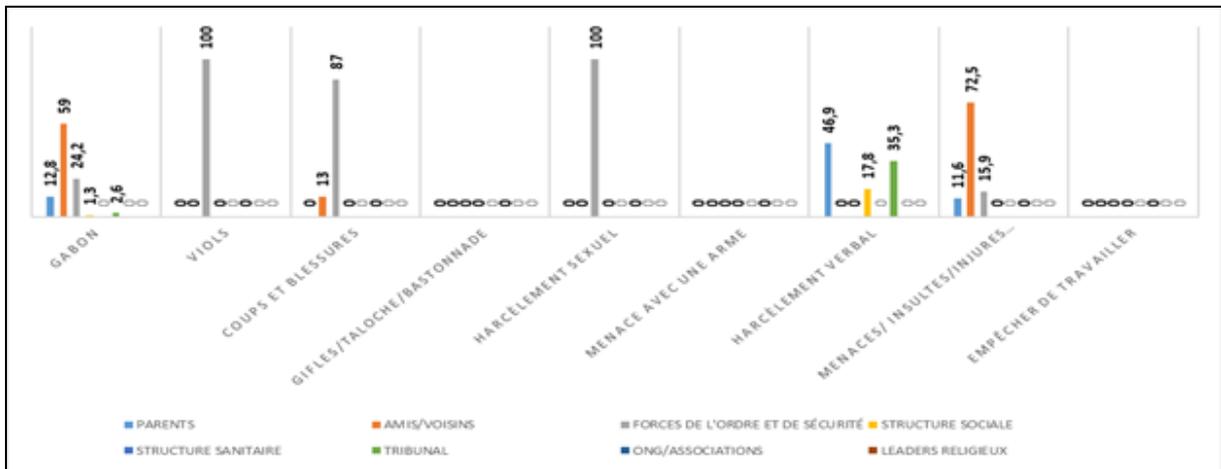
Quant aux parents, ils ne sont relativement sollicités qu'en troisième ou quatrième position. Les VBG qui leur sont présentées sont les cas de harcèlement verbal (46,9% contre 0% en septembre 2020), de menaces/insultes/injures (11,6% contre 16,5% en septembre 2020).

Les victimes des VBG telles que les menaces avec une arme, le fait d'avoir été empêché de travailler et les gifles/taloches/bastonnades n'ont sollicité aucune aide.

Graphique 55 : Répartition (%) des victimes selon l'intervention sollicitée entre les mois de juillet et septembre 2020.



Graphique 56 : Proportion (%) des victimes par type de VBG selon d'intervention sollicitée

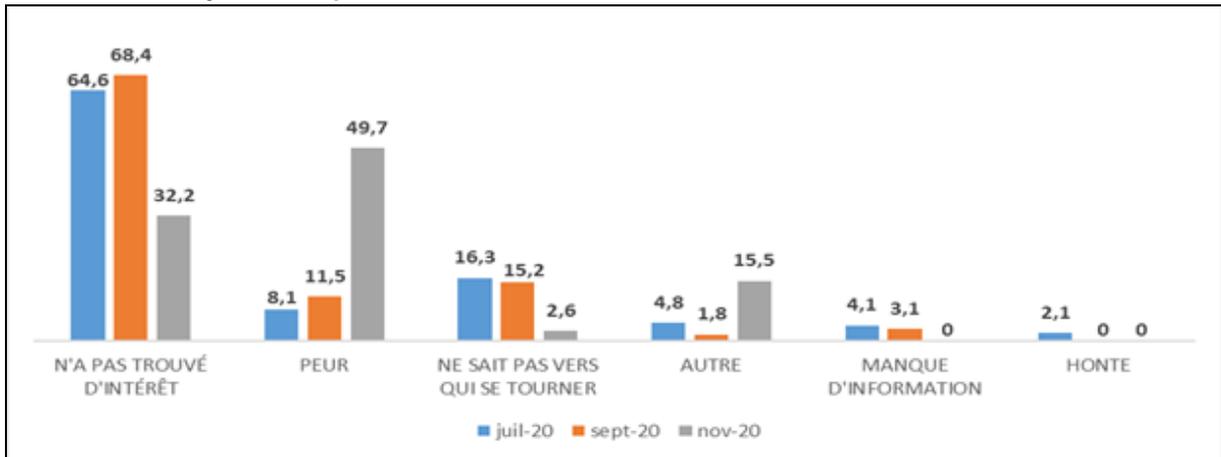


- **Principales raisons pour ne pas rechercher d'intervention**

Près de la moitié des victimes de VBG évoquent la peur comme principale raison pour ne pas rechercher une intervention

Si au mois de septembre 2020, la principale raison évoquée par les victimes de VBG qui n'ont pas sollicité une intervention était le manque d'intérêt (68,4%) pour cette démarche, en novembre 2020, c'est la peur (49,7% contre 11,5% en septembre 2020). Certaines victimes ne savent pas vers qui se tourner pour chercher une intervention (2,6% en novembre et 15,2% en septembre 2020). Le manque d'information n'a été évoqué qu'en juillet et septembre 2020. Mais la honte n'a été citée qu'en juillet 2020 (2,1%).

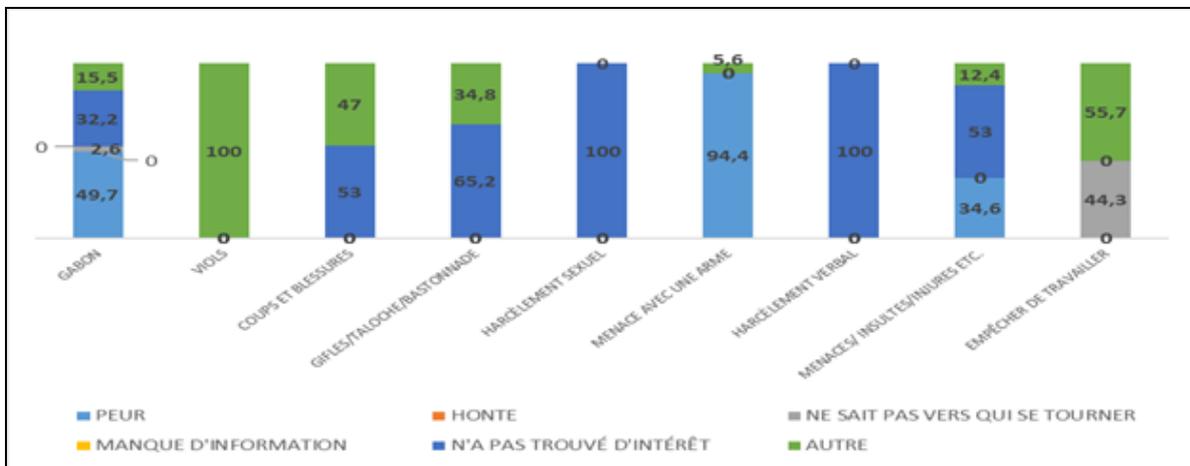
Graphique 57 : Répartition (%) des victimes selon les principales raisons pour ne pas rechercher de l'aide entre les mois de juillet et septembre 2020



Au mois de novembre 2020, toutes les victimes de viols ayant déclaré n'avoir pas cherché d'intervention ont été reversées dans la modalité « autre raison ». Cependant, les victimes de harcèlement sexuel et de harcèlement verbal n'ont pas trouvé d'intérêt à rechercher des interventions.

Pour les victimes de coups et blessures, si ce n'est pas « autre raison » (47%) qui est évoquée, c'est principalement le manque d'intérêt à cette démarche (53%) qui les empêchent de demander des interventions. Les victimes qui ne savent pas vers qui se tourner subissent souvent le fait d'avoir été empêché de travailler (44,3% contre 35,1% en septembre 2020). Les victimes des menaces avec une arme évoquent la peur (94,4% contre 8,4% en septembre 2020). Quant aux victimes des menaces/insultes/injures, elles restent partagées entre le manque d'intérêt (53% contre 84,1% en septembre 2020), la peur (34,6%) et autre raison (12,4%).

Graphique 58 : Raisons évoquées par les victimes d'une VBG pour ne pas solliciter d'interventions

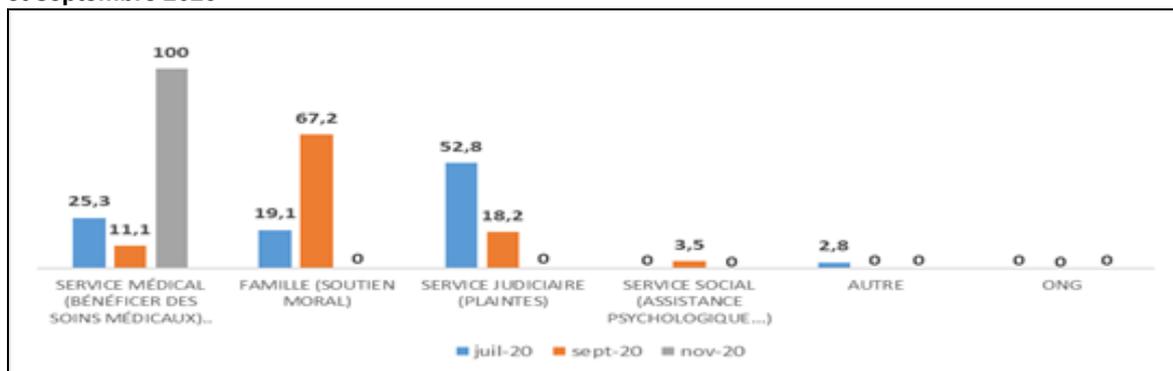


- Réaction de la société face aux victimes des VBG

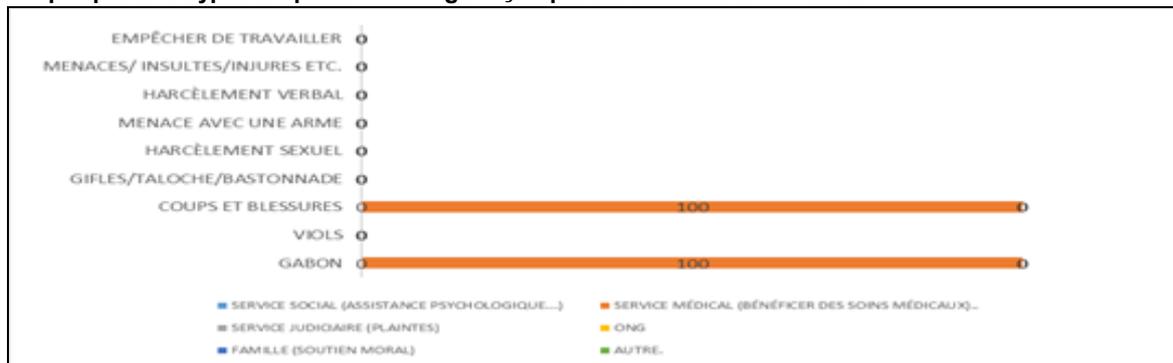
En novembre 2020 la quasi-totalité des victimes des VBG ayant sollicité une intervention ne l'obtient pas. / Aucune réponse de la société face aux demandes d'aides des victimes des VBG

Si, en septembre 2020, sept victimes sur dix ont pu obtenir le soutien moral de la famille pour leur demande d'aide après une VBG, en novembre 2020, presque aucune aide ne leur a été apportée. En effet, seules les victimes des coups et blessures ont pu recevoir des soins médicaux.

Graphique 59 : Répartition (%) des victimes selon le type de prise en charge reçu entre les mois de juillet et septembre 2020



Graphique 60 : Types de prise en charge reçus par les victimes d'une VBG



CONCLUSION

Les résultats obtenus en ce mois de novembre 2020 comparés aux mois antérieurs de l'enquête confirment la forte pratique des gestes barrières au niveau national. Dans l'ensemble, quelle que soit la strate considérée, en novembre 2020, les gestes barrières les plus suivis par les ménages sont : se laver les mains plus souvent que d'habitude (93,0%), éviter de serrer la main ou d'utiliser tout mode de salutation basée sur le contact physique (92,7%) et éviter les rassemblements de plus de 10 personnes (90,5%).

L'accès aux biens et services essentiels continue de s'améliorer tant pour les produits alimentaires que pour les produits pharmaceutiques. Le pain demeure l'aliment le plus accessible et le poisson l'aliment le moins accessible.

Les services de soins les moins accessibles sont les services de soins dentaires, les services de soins des adultes et les services de nutrition des enfants de moins de cinq ans. En effet, les besoins non satisfaits en matière de santé sont en baisse entre septembre et novembre 2020 contrairement à la période précédente (juillet à septembre 2020) au cours de laquelle ils ont connu une hausse.

L'accès des ménages aux équipements de protection individuelle (gels hydro-alcooliques, aux gants de protection, aux masques ou bavettes), ainsi qu'au test de dépistage COVID-19, est en baisse quasi-constante principalement à cause de l'augmentation des prix et le manque d'argent.

Malgré la baisse constante des pertes d'emploi, le revenu total des ménages reste en baisse avec comme principale source de revenu celui tiré de l'emploi salarial d'au moins un membre du ménage.

En matière d'emploi, les conditions de travail des membres des ménages se sont considérablement améliorées. Ainsi la proportion des membres des ménages qui travaillent exclusivement au bureau va croissant de mai à novembre 2020 justifiant une reprise normale des activités. Il s'en suit que neuf personnes sur dix des ménages (91,7%) travaillent exclusivement au bureau comme d'habitude alors qu'elles étaient 86,9% en septembre 2020.

Quant aux pertes d'emploi, au mois de novembre 2020, elles ont baissé d'un point par rapport au mois de septembre 2020 passant de 17,9% en septembre 2020 à 16,9% en novembre 2020. Elles touchent plus les hommes (taux de pertes d'emploi égal à 8,2%) que les femmes (taux de perte d'emploi égal à 7,6%), les jeunes de 15-29 ans (24,3% en novembre 2020 contre 16,3% en septembre 2020) Port-Gentil (38,1% en novembre contre 34,8% en septembre 2020) et Franceville (28,6% en novembre contre 22,1% en septembre 2020)

L'emploi salarial demeure la principale source de revenus des ménages en novembre 2020 et connaît une certaine stagnation entre septembre (44,1%) et novembre 2020 (44,9%). La baisse des revenus des ménages conduit à l'accentuation de l'insécurité alimentaire dans les ménages. Ainsi en ce mois de novembre 2020, la situation alimentaire des ménages est similaire à celle observée en juillet 2020 correspondant à un rebondissement de l'insécurité alimentaire dans les ménages. Dans l'ensemble, 70,3% des ménages craignent de manquer de nourriture à manger par manque d'argent ou d'autres ressources (contre 68,4% en septembre, 71,8% en juillet et 71,4% en mai 2020). La proportion des ménages ayant déclaré avoir passé au moins toute une journée sans manger par manque de moyens ou de ressources au cours des 30 derniers jours est en augmentation de près de 9 points par rapport à septembre 2020 passant de 44,0% en septembre 2020 à 53,1% en novembre 2020, alors que cette proportion était en baisse entre juillet et septembre 2020.

De même, la proportion de ménages ayant sauté des repas par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 30 derniers jours est en hausse de 6 points entre septembre 2020 et novembre 2020 passant de 57,2% en septembre 2020 à 63,4% en novembre 2020 alors qu'elle était en baisse entre juillet 2020 et septembre 2020. Enfin, la proportion des ménages qui manquent de nourriture à manger a légèrement augmenté passant de 68,4% en septembre 2020 à 70,3% en novembre 2020.

En cette situation de COVID-19, parmi les événements qui ont affecté les ménages entre mai et novembre 2020, il y a surtout l'augmentation des prix des produits alimentaires de base que sont le riz, le poulet, le pain, l'huile, le poisson, le manioc et la banane (27,1 % des ménages en novembre 2020 contre 26,0% en septembre 2020).

Quant aux préoccupations des ménages face à la COVID-19, en novembre 2020, 99,1% des ménages ont affirmé être inquiets qu'un membre du ménage devienne gravement malade de la COVID-19. Par ailleurs, s'agissant des droits et libertés, en novembre 2020, 80,4% des ménages approuvent l'idée selon laquelle « L'urgence de la COVID-19 limitera les droits et libertés des individus ».

En ce qui concerne les violences basées sur le genre, depuis la mise en place des mesures barrières de lutte contre la COVID-19, le nombre de victimes déclarées par les ménages est en baisse. En effet, entre juillet et novembre 2020, le nombre de victimes des VBG est passé de 395 cas en juillet à 198 cas en septembre 2020 pour atteindre 108 cas en novembre 2020. Selon l'âge, plus de six victimes des VBG sur dix sont des adultes âgés de 36 ans et plus en novembre 2020. Toutefois, en novembre 2020, les enfants de moins de 15 ans représentent 80,8% des victimes de viols et 26,2% de gifles/taloches/bastonnades, alors que les jeunes de 15-35 ans sont plus victimes des coups et blessures (85,4% des ménages en novembre 2020), gifles/taloches/bastonnades (65,6% des ménages en 2020), de harcèlement verbal (47,2% de ménages en novembre 2020). Par contre, en novembre 2020, les adultes sont le plus souvent victimes de menaces avec une arme (77,1% de ménages) ; de harcèlement sexuel (75,4% de ménages), de menaces/insultes/injures (67,2% de ménages). En effet, les hommes sont les principaux auteurs (82,7% de ménages en novembre 2020). Ces VBG surviennent pour la plupart dans le lieu de travail (49,6% en novembre 2020) que dans le quartier (14,4% en novembre 2020).

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

N° d'ordre	COORDINATION GENERALE
1	EBANG EBANG Prosper
2	NSTAME ONDO Nicole ép. NGUEMA MBOGHO
COORDINATION TECHNIQUE	
1	BAKENDA Jeannine Laure ép. IBALA
2	NKOGHE NZE Nicaise
3	MAGANGA Serges R.
4	BOUSSA Lionnel
5	MOUSSAVOU Noël
6	NKOGHE BEKALE Serge
7	MBOUMBA NDJANA Wynie Charlène Gisèle
8	MAGANGA MBADINGA Noéline
9	REVAZA ADJENDJA Elvire Gwenaël
ASSISTANCE TECHNIQUE	
1	ZIMA MEFE J'ean-Pierre